

www.e-rara.ch

Lettres autographes composant la collection de Alfred Bovet

Charavay, Etienne

Paris, 1887

Universitätsbibliothek Basel

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-104630>

Troisième Série Révolution Française

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [\[Link\]](#)

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [\[Link\]](#)

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [\[Link\]](#)

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [\[Link\]](#)

TROISIÈME SÉRIE

RÉVOLUTION FRANÇAISE



+ 281 + KELLERMANN (François-Christophe), général en chef de l'armée du Centre, le vainqueur de Valmy (20 septembre 1792), maréchal de l'Empire et duc de Valmy (1804), n. à Strasbourg, 30 mai 1735, m. à Paris, 12 septembre 1820.

L. S., avec un post-scriptum de 23 lignes aut. sig., à Dumouriez (qui occupait alors le poste de ministre des Affaires étrangères); camp de Neuwkirch, 31 mai 1792, 2 p. 1/4 in-folio.— P. de Bonneville.

Il sollicite pour son fils (depuis général de cavalerie) une place près du ministre de France à Philadelphie. « Quant à ma position, ma petite armée de huit mille hommes est dans ma main; depuis huit jours que tout est rassemblé, je m'en occupe en grand, les intelligences se développent et dans peu elle sera aussi manœuvrière que les meilleures troupes auxquelles nous aurions à faire... »

+ 282 + BAILLY (Jean-Sylvain), célèbre astronome et écrivain, membre de l'Académie française (1784), doyen du tiers-état aux Etats-Généraux, président de l'immortelle séance du Jeu de Paume, premier maire de Paris (16 juillet 1789), n. à Paris, 15 septembre 1736, décapité dans la même ville le 11 novembre 1793.

L. S., en sa qualité de maire de Paris, aux membres d'une des sections de la ville de Paris; Paris, 9 août 1791, 3/4 de p. in-folio. Belle pièce. — P. de la collection Dejabin.

Il vient d'apprendre que le citoyen Boucaud, chargé de la descente des cloches qui doivent être fondues et converties en monnaie, a éprouvé, dans quelques sections de Paris, des difficultés dans l'exécution de sa tâche. Il leur recommande donc de seconder activement une opération à laquelle tout bon citoyen doit attacher le plus grand prix, puisqu'il s'agit de l'augmentation du numéraire. (Bailly donna sa démission de maire de Paris en novembre 1791.)

+ 283 + DUGOMMIER (Jean-François COUILLE), député de la Martinique à la Convention, général à l'armée d'Italie, puis général en chef de l'armée qui prit Toulon et plus tard de celle des Pyrénées-Orientales, n. à la Basse-Terre (Guadeloupe), 1736, tué à la bataille de la Montagne-Noire (Catalogne), le 18 novembre 1794.

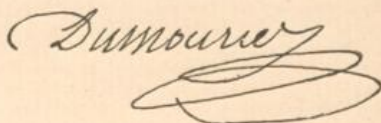
L. A. S. au citoyen Soullier, commandant à Sijean; Perpignan, 18 ventôse an II (8 mars 1794), 3/4 de p. in-4. Très rare. (Coll. Cottenet.) — P.

Il lui donne l'assurance qu'il n'oubliera pas son zèle et ses bons services et qu'il ne négligera aucune occasion de les faire valoir.

† 284 † DUMOURIEZ (Charles-François), général en chef de la première armée républicaine, vainqueur des Autrichiens à Jemmapes (6 novembre 1792), conquérant de la Belgique, qui ternit à jamais sa gloire en passant à l'ennemi (1 avril 1793), n. à Cambrai, 25 janvier 1739, m. à Turville-Park (Angleterre), 14 mars 1823.

L. S. à Malus, commissaire-ordonnateur de l'armée; Bruxelles, 17 novembre 1792, 1 p. 1/4 in-4, cachet brisé. Belle pièce. — P. de Bonneville.

Il attend la décision du ministre de la Guerre (Pache) sur le paiement des déserteurs autrichiens, mais provisoirement il suspend tout paiement. « Dans la position où nous sommes, je ne regarde plus les Autrichiens qui nous arrivent comme déserteurs; ce sont des hommes dispersés par la frayeur et qui, ne sachant où aller, viennent à nous. Les véritables déserteurs sont ceux qui quittent leurs drapeaux pour venir nous trouver en France, et nous tolérerions l'abus le plus insupportable si nous disposions plus longtemps des fonds de la république en faveur de ces hommes qui ne me paraissent y avoir aucun droit. » — (Dumouriez occupait Bruxelles depuis le 14 novembre.)



† 285 † CAMUS (Armand-Gaston), député de Paris aux États-Généraux et de la Haute-Loire à la Convention, créateur des archives nationales, dont il fut le premier conservateur, n. à Paris, 2 avril 1740, m. dans la même ville, 2 novembre 1804.

L. A. S. au citoyen Pierres, imprimeur du département de Seine-et-Oise; Paris, 10 nivôse an X (31 décembre 1801), 1 p. 3/4 in-8. — P. de Bonneville.

Lettre relative à l'impression d'un de ses livres (probablement le *Mémoire sur la collection des grands et petits voyages*).

† 286 † RABAUT SAINT ÉTIENNE (Jean-Paul), pasteur protestant, député de la sénéchaussée de Nîmes aux États-Généraux et de l'Aude à la Convention, éminent écrivain, historien de la Révolution, n. à Nîmes, avril 1743, décapité à Paris le 5 décembre 1793.

L. A. S. (au ministre de la Guerre Du Portail); Paris, 2 décembre 1791, 2 p. 3/4 in-4. — P.

Il lui recommande chaudement un citoyen nimois, Jean-César Porcher, pour une sous-lieutenance dans les troupes de ligne.

*Votre très humble
très-obéissant serviteur
J. P. Rabaut*

† 287 † MARAT (Jean-Paul), médecin et physicien, fameux publiciste, député de Paris à la Convention, dit *l'ami du peuple*, n. à Boudry (canton de Neuchâtel en Suisse), 24 mai 1743, assassiné à Paris par Charlotte Corday le 13 juillet 1793.

L. A. S. à M. de Saint-Laurent, à Madrid; Paris, 6 novembre 1783, 2 p. 1/2 in-8. — P.

Très intéressante lettre où il mande qu'il attend une réponse du comte de Florida-Blanca. « Vous m'exhortés à la patience, mon cher ami, en considération de l'importance de l'affaire pour la gloire de l'Espagne et la mienne. Quant à mon triomphe, il ne sauroit me manquer; mais j'ai mis mon bonheur à porter les sciences exactes et utiles au plus haut point qu'elles peuvent atteindre. J'ai besoin, pour réussir, de la protection d'un grand Roy et je serois au comble de mes vœux si je puis consacrer mes talens au bien d'une nation que j'aime et respecte... » — (On a joint à cette lettre une reproduction photographée de la maison natale de Marat à Boudry. L'acte de baptême du fameux conventionnel, publié dans le *Quérard*, en 1856, par M. Félix Bovet, ancien bibliothécaire de la ville de Neuchâtel et littérateur éminent, a permis de rectifier la date de naissance que tous les biographes ont faussement fixée à l'année 1744.)

*Je vous en remercie de tout mon cœur
Marat*

* 288 * **CONDORCET** (Jean-Antoine-Nicolas CARITAT, marquis de), député de l'Aisne à la Convention, un des organisateurs de l'instruction publique, n. à Ribemont (Aisne), 17 septembre 1743, m. par suicide à Bourg-la-Reine le 9 avril 1794.

L. A. S. (à Jean-Claude de La Métherie, médecin et naturaliste, n. à la Clayette (Saône-et-Loire) le 4 septembre 1743, m. à Paris le 1 juillet 1817); (Paris, 1790), 3 p. 1/2 in-4. (Coll. A. Sensier.) — P.

Très curieuse épître dans laquelle il fait sa profession de foi sur la Révolution. — Il ne se soucie pas des titres de noblesse, mais il n'approuve pas les motions que l'on fait pour les détruire : chacun doit être libre d'ajouter à son nom le *sobriquet* qu'il lui plaît, dans la vie et les actes privés. A son avis, il faudrait que l'on établît pour les noms un système régulier comme il y en avait un à Rome ; « mais, ajoute-t-il, point de nom de baptême, parce que la théologie ne vaut pas mieux que la féodalité. » Il repousse le système des deux chambres, dont on l'accuse d'être le défenseur, quand il a prouvé mathématiquement son absurdité. Quant au *veto*, il ne le voudrait que pour les questions de la paix et de la guerre. Oui, il regarde Lafayette comme l'appui de notre liberté, parce que, longtemps avant la Révolution, il était le confident des projets du général, et que, pendant qu'ils discutaient ensemble les meilleurs moyens d'établir la liberté, d'autres passaient leur vie à solliciter des places. Il ne peut donner son estime à des amis de la liberté qui défendent la conservation de la traite des noirs. « Je me défie plus, dit-il, de ceux qui se plaisent dans le trouble, qui applaudissent aux violences, qui cherchent à multiplier le nombre des mécontents... Les hommes qui ont des lumières et des talents n'ont pas besoin de tous ces moyens pour être quelque chose... Voilà ma profession de foi. Est-ce là ce que vous appelez être un vrai Jacobin ? »

Ogives, je vous supplie, Monsieur, de m'assurer de mon inviolable attachement à Condorcet.

* 289 * **LA TOUR D'AUVERGNE CORRET** (Théophile-Malo de), célèbre guerrier et philologue, le premier grenadier de la République française, n. à Carhaix (Finistère), 23 novembre 1743, tué à Oberhausen (Bavière), 27 juin 1800.

L. A. S. à Carnot; Passy, 8 floréal an VIII (28 avril 1800), 1 p. 1/4 in-4. (Coll. Gilbert.) — P.

Pièce historique par laquelle il remercie Carnot de lui avoir annoncé que le premier consul lui avait décerné un sabre d'honneur et le titre de premier grenadier de la République. Il s'efforcera de mériter ces trop flatteuses distinctions. « Dans ces sentimens, je supplie le premier consul de ne m'accorder, pour le moment, d'autre distinction que celle qui me mettrait à portée de justifier sous ses yeux le titre honorable du plus ancien des grenadiers de l'armée française, en me permettant de rejoindre mes braves frères d'armes en cette seule qualité. Telle est mon unique ambition. Je m'estimerais heureux que le premier consul l'envisageât du même oeil et avec la même bonté dont il a toujours regardé le dévouement des Français à la cause de la liberté, celui du soldat comme celui du général. » En post-scriptum il déclare accepter respectueusement le sabre d'honneur « qui m'a été accordé par le héros qui a acquis sur tous les Français sensibles à l'honneur et à la gloire les mêmes droits que la patrie, dont les destinées lui sont confiées. » — On a joint la minute de la lettre par laquelle Carnot annonça à La Tour d'Auvergne les distinctions qui lui sont accordées.

De La Tour d'Auvergne Corret

* 290 * **MAURY** (Jean-Siffrein), célèbre orateur de la chaire, membre de l'Académie française (1785), député du clergé de Péronne aux États-Généraux, adversaire de Mirabeau, cardinal (1794), n. à Valréas (Vaucluse), 26 juin 1746, m. à Rome, 11 mai 1817.

L. A. S. à M. de la Tour, secrétaire du Roi, à Paris; Versailles, 22 février 1785, 2 p. in-4, cachet brisé. Superbe pièce. (Coll. de Girardot.) — P.

Très belle lettre sur ses sermons et sur les éloges dont l'a honoré l'abbé de Fontenay (jésuite et écrivain distingué). « Il y a une affluence extraordinaire à mes sermons qu'on daigne écouter ici avec la plus extrême indulgence. Le Roy y assiste, même les jours ouvriers, et vous verrez qu'il n'est pas facile de trouver place dans la chapelle. J'ai reçu l'ordre de prêcher le panégyrique de saint Vincent de Paul, et je le destine au quatrième dimanche, 6 mars prochain. C'est précisément le jour que vous avez choisi pour venir m'entendre avec mon frère. Vous me comblerez de joie si vous m'amenez M. l'abbé Brotier et M. l'abbé de Fontenay. Nous dînerions tous dans mon petit réduit apostolique et, pendant l'intervalle du dîner au sermon, je vous procurerais la permission d'aller passer une demie heure avec M. le Dauphin (le fils aîné de Louis XVI, alors âgé de quatre ans). Vous serez enchanté de la bonne mine et de la gaieté de ce jeune prince. Au surplus, vous allés croire que je plaisante, mais, en honneur, je crois que nous aurons un fort bon dîner... » — (Le panégyrique de saint Vincent de Paul fut un des plus grands succès oratoires de l'abbé Maury.)

L'abbé Maury

† 291 † FOUQUIER TINVILLE (Antoine-Quentin), procureur du roi au Châtelet de Paris, le fameux accusateur public près le tribunal révolutionnaire, n. à Hérouel (Aisne), juin 1746, décapité à Paris le 7 mai 1795.

P. S.; Paris, 21 ventôse an II (11 mars 1794), 1 p. in-4, vignette, tête imprimée et cachet du Tribunal révolutionnaire. — P. de Bonneville.

Ordre au gardien de la maison d'arrêt de l'Abbaye de laisser communiquer le citoyen Jean-Christophe Kieulin et son épouse trois fois par décade avec le détenu Schneider. — (Euloge Schneider, accusateur public près du tribunal révolutionnaire de Strasbourg, était détenu à cause de la cruauté qu'il avait montrée dans ses fonctions. Il fut condamné à mort et exécuté le 10 avril suivant.)

† 292 † PACHE (Jean-Nicolas), collaborateur de Necker et de Roland, ministre de la Guerre (1792), maire de Paris (1793), membre influent du parti hébertiste, n. à Paris, 1746, m. à Thin-le-Moutier (Ardennes), 18 novembre 1823.

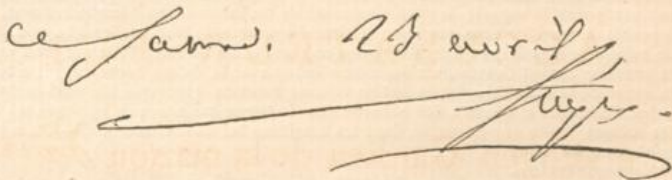
P. S., écrite et signée aussi par BAUDRAIS, administrateur du département de police (qui reçut et contresigna le testament de Louis XVI), au citoyen Lavacquerie, concierge de la maison d'arrêt de l'Abbaye; Paris, 7 avril 1793, 3/4 de p. in-fol., tête imprimée et vignette de la Commune de Paris.

Pièce historique. Ordre de recevoir dans la maison d'arrêt de l'Abbaye Louis-Philippe-Joseph Egalité (le duc d'Orléans) et de le maintenir en état d'arrestation, « conformément aux décrets de la Convention nationale en date d'hier et d'aujourd'hui relativement aux individus de la famille des Bourbons. » — (Le duc d'Orléans fut emmené à Marseille, mis en jugement et déclaré innocent. Il n'en fut pas moins retenu prisonnier et, ramené à Paris, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté le 6 novembre 1793.)

† 293 † SIEYÈS (l'abbé Emmanuel-Joseph), député de Paris aux États-Généraux et de la Sarthe à la Convention, un des initiateurs de la Révolution française, membre du Directoire (1799), n. à Fréjus (Var), 3 mai 1748, m. à Paris, 20 juin 1836.

P. A. S., comme membre du directoire du département de la Seine; (Paris), 23 avril (1791), 1/2 p. in-4.

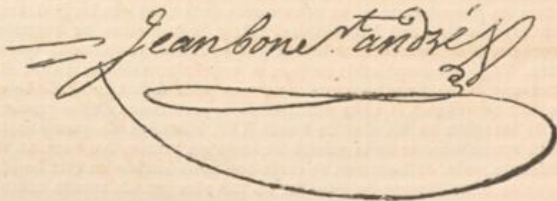
Curieux document en réponse à une demande de M. Béchet, directeur de l'hôpital des Quinze-Vingts. La nouvelle constitution civile du Clergé (décrétée le 12 juillet 1790) étant en pleine activité, il n'y a dans Paris d'autres paroisses que les trente-trois fixées d'après les décrets. En conséquence le directoire du département de la Seine (dont Sieyès était membre depuis le mois de février) arrête que l'église des Quinze-Vingts ne peut être considérée que comme une chapelle particulière et que tous les droits paroissiaux doivent retourner à la paroisse de Saint-Antoine.



† 294 † JEANBON SAINT ANDRÉ (André), pasteur protestant, député du Lot à la Convention, organisateur de la marine républicaine, préfet de Mayence sous l'Empire, n. à Montauban, 25 février 1749, m. à Mayence, 10 décembre 1813.

L. A. S. à ses collègues (Philippe Simond, Henri Grégoire, Hérault de Séchelles et Jagot, qui étaient alors en mission en Savoie); Paris, 16 février 1793, 2 p. 1/4 in-4. (Coll. Chambry.) — P.

Il a reçu leur lettre à la Convention sur la mort du tyran; il y a supprimé le mot de condamnation, qui pouvait faire équivoque, et il y a substitué une expression qui rendit mieux leurs vrais sentiments qui étaient pour la mort, sans appel au peuple. « Les passions sont moins bruyantes depuis la mort de Capet, mais elles ne sont pas moins aigries... Condorcet, Barère et Gensonné nous ont lu à eux trois une constitution qui a été loin de plaire à tout le monde. Ce malheureux enfant de huit ou neuf pères Brissotins a contre lui, aux yeux de bien des gens, un vice très essentiel, celui de sa naissance; et puis on le trouve rachitique, mal conformé, cela va jusqu'à dire qu'il ne pourra pas vivre. Il y a pourtant dans cet ouvrage de fort bonnes choses, mais il faudra le lire pour en bien juger. Beurnonville (ministre de la Guerre) ne va pas bien; il chasse tous les patriotes des places dont il dispose et les remplit d'aristocrates... »





**TRIBUNAL
CRIMINEL, EXTRAORDINAIRE
ET REVOLUTIONNAIRE,**

*Etabli au Palais, à Paris, par la Loi du
10 Mars 1793,*

L'AN II^e. DE LA RÉPUBLIQUE.

ACCUSATEUR PUBLIC.

LE citoyen Gardien de la maison *d'arrêt de l'abbaye*
communiquera *laissera*
selon Jean Christophe Heublint, médecin procureur
avec le n° 656. d'acte de 1777. f. 29. de l'ordonnance du contrat social
détenu en ladite maison *trouffou par Delade*
actuellement

FAIT à Paris, le *Vingt un Ventose*
~~mil sept cent quatre vingt~~ de l'an *Deux*
de la République *le Sou Grouse*

A. Y. Fouquier

* 295 * MIRABEAU (Honoré-Gabriel RIQUETTI, comte de), député du tiers état de la sénéchaussée d'Aix aux États généraux, le plus grand orateur de l'Assemblée Constituante, n. au Bignon (Seine-et-Marne), 9 mars 1749, m. à Paris, 2 avril 1791.

L. A. S. « Gabriel » (à Sophie de Monnier); (prison de Vincennes), 23 février 1780, 1 p. in-32, cachet. Jolie pièce. (Coll. Merlin.) — P. de Bonneville.



Charmant billet, ainsi conçu : « Je t'envoie une lettre de Dupont, que tu as pensé faire mourir de peur en lui adressant à l'hôtel de Mirabeau. Écris-lui sous le couvert de M. Turgot, ministre d'Etat, en son hôtel à Paris, et sur la seconde enveloppe l'adresse de Dupont. Nous sommes raccommo-
dés; ainsi fais-lui ta jolie mine, que je baise bien fort jusqu'à la morsure inclusivement. » — (Il s'agit de Dupont de Nemours, célèbre économiste et ami de Turgot.)

*Je t'envoie une lettre de Dupont que tu as pensé faire mourir de peur en lui adressant à l'hôtel de Mirabeau. Écris lui sous le couvert de M. Turgot ministre d'Etat en son hôtel à Paris et sur les seconde enveloppe l'adresse de Dupont. Nous sommes raccommo-
dés; ainsi fais lui ta jolie mine, que je baise bien fort jusqu'à la morsure inclusivement. Gabriel
23 février 1780*

* 296 * MIRABEAU (Honoré-Gabriel RIQUETTI, comte de).

L. A. S. à Palissot (le célèbre littérateur); château du Bignon, 27 juin 1781, 1 p. in-4, cachet brisé. — P.

Très belle lettre, dans laquelle il lui demande quand paraîtra son édition de Voltaire. « J'ai toujours pensé, depuis que j'ai su que vous travailliez à un commentaire de ce grand homme, que votre ouvrage mériterait de beaucoup la préférence sur tous ceux qui auroient le même poète pour objet, parce que vous seul peut-être réunissez les lumières et le courage nécessaires pour énoncer et respecter la vérité dans l'examen des trop nombreux ouvrages d'un écrivain si inégal et si infatigable... »

de Comte de Mirabeau fils

* 297 * RENAUDIN (Jean-François), contre-amiral, l'héroïque commandant du vaisseau *le Vengeur* dans le glorieux combat du 1 juin 1794, n. à Saint-Martin-du-Gua (Charente-Inférieure), 13 juillet 1750, m. au même lieu le 1 mai 1809.

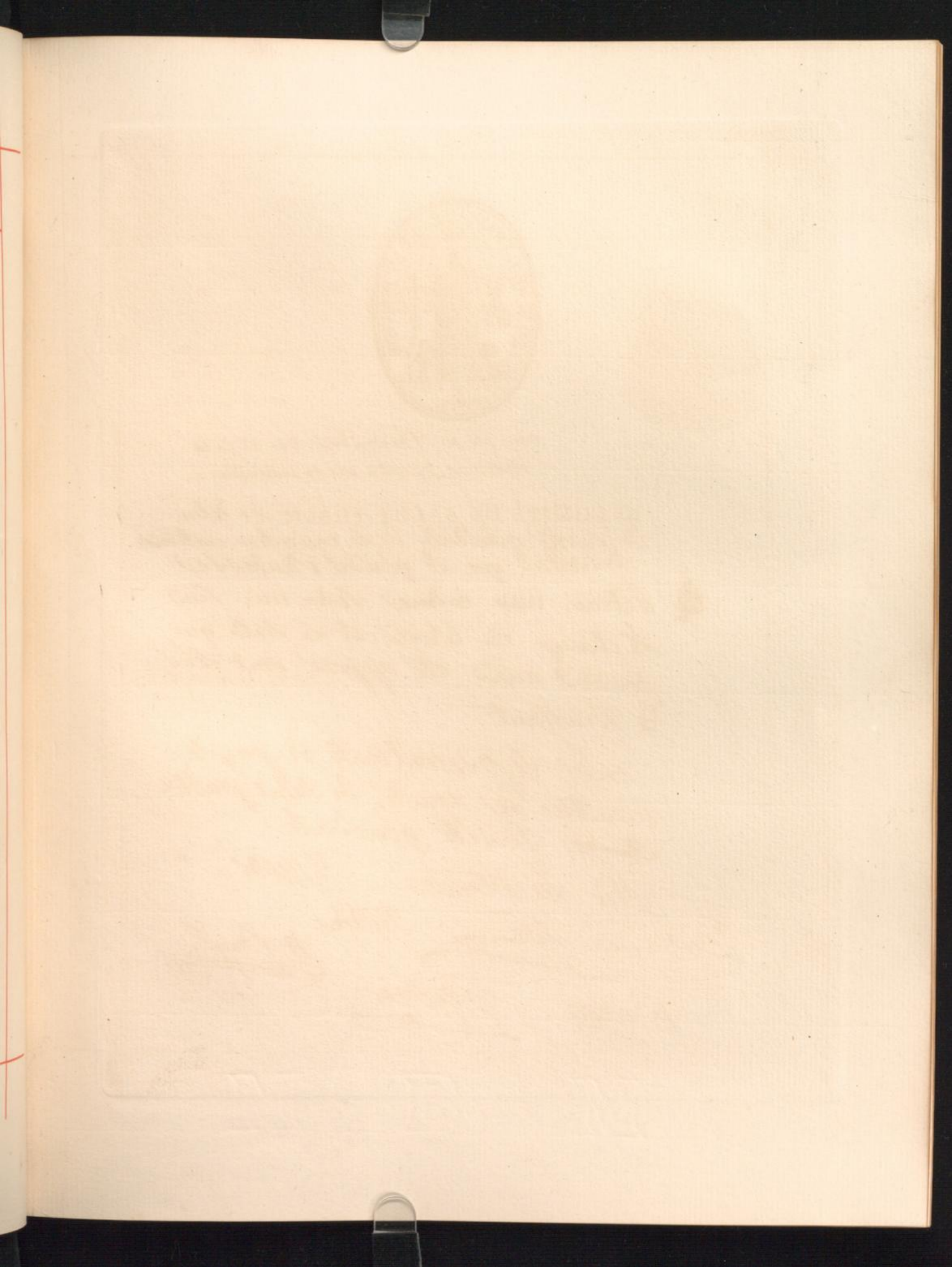
P. S., signée aussi par son cousin MATHIEU-CYPRIEN RENAUDIN (capitaine en second du *Vengeur*, n. à Saint-Denis, dans l'île d'Oléron, en 1757, m. en 1836); à bord du vaisseau *le Vengeur*, 7 floréal an II (26 avril 1794), 1 p. petit in-4. Belle et très rare pièce. (Coll. B. Fillon.)

Curieux document écrit un mois et quatre jours avant l'immortel combat du 1 juin. C'est l'approbation de la fourniture d'aunes de toiles et d'une table de huit couverts pour le vaisseau *le Vengeur*.

Renaudin capitaine

* 298 * GRÉGOIRE (Henri), député du clergé lorrain aux États-Généraux et du département de Loir-et-Cher à la Convention, évêque constitutionnel de Blois, qui fit voter l'abolition de la royauté et de l'esclavage et prit la plus grande part à l'organisation de l'instruction publique, n. à Veho (Lorraine), 4 décembre 1750, m. à Paris, 28 avril 1831.

L. A. S. à Rouget de Lisle, « officier du génie, etc., rue Notre-Dame-des-Victoires, hôtel du Brésil, à Paris »; Paris, 8 octobre (1811), 3/4 de p. in-4. — P. de Bonneville.





Paris, le 10^e Thermidor l'an II de la
république française une et indivisible.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC, et celui
de sûreté générale de la convention nationale
A résolu que le général d'Anvers
détenu aux carmes sera mis sur
le champ en liberté, et le scellé qui
pourroit avoir été apposé soit levé
à l'instant.

Les représentants du peuple
membres des comités de salut public
et de sûreté générale

Ché Lavette J. Mar.
Dubarrat Lamy Rühl M. Bayle
Barère Vadier

Charmante épître. « Au moment où je faisais les préparatifs d'un départ pour un petit voyage, m'est arrivé le poème charmant *la Matinée*, du célèbre auteur de la *Marseilloise*, que j'ai lu avec délices. Les vers en sont beaux, les sentimens exquis; le cœur les a dictés, le génie a écrit. Je ne veux pas retarder le plaisir que goûteront à cette lecture lady Morgan (la célèbre romancière anglaise) et son mari. Je lui envoie *la Matinée*. J'y joins l'adresse de l'auteur et je lui annonce en même tems que, si elle publie quelque nouvel ouvrage, elle trouvera dans M. Rouget de Lisle un traducteur qui est lui-même traduit dans toutes les langues des peuples civilisés. » — (Rouget de Lisle habitait Paris depuis 1795 et ne s'occupait plus que de littérature et de musique.)

+ Gregoire
Ley

+ 299 + VALAZÉ (Charles-Éléonore DU FRICHE de), avocat, député de l'Orne à la Convention, pros crit avec les Girondins, n. à Alençon, 23 janvier 1751, m. par suicide à Paris le 30 octobre 1793, après avoir entendu sa condamnation à mort.

L. A. S. à l'Assemblée nationale; Essay (Orne), 8 août 1790, 3 p. in-fol. (Coll. Gauthier-Lachapelle.) — P. de Bonneville.

Lettre écrite comme maire d'Essay et signée aussi par les officiers municipaux de cette commune. Ils réclament que les assemblées primaires soient rétablies à Essay, contrairement à une décision des commissaires du roi les transportant dans une commune voisine.

+ 300 + MANUEL (Pierre-Louis), procureur de la Commune de Paris, auteur de *la Bastille dévoilée*, n. à Montargis, 1751, décapité à Paris le 14 novembre 1793.

L. S., signée aussi par DUPONT-DUTERTRE (ministre de la Justice en novembre 1790, n. en 1754, décapité le 28 octobre 1793), à MM....; (juillet 1790), 1 p. 1/2 in-fol. — P. de Bonneville.

Pièce historique. Ordre de veiller à ce qu'il n'y ait pas de troubles pendant la fête de l'anniversaire de la prise de la Bastille. « Paris a donné au reste du royaume l'exemple de toutes les vertus; il lui doit encore celui de la discipline et du bon ordre au milieu de la fête la plus populeuse qui fût jamais. Il faut que nos frères d'armes disent, en nous quittant: Nos frères de Paris nous avoient enchantés par leur courage, ils nous ont étonnés par leur sagesse et leur bon ordre... »

+ 301 + SANTERRE (Antoine-Joseph), brasseur au faubourg Saint-Antoine, commandant en chef de la garde nationale parisienne (1792), général en Vendée (1794), n. à Paris, 16 mars 1752, m. dans la même ville, 6 février 1809.

L. A. S. au premier consul Bonaparte; (Paris), 16 messidor an VIII (5 juillet 1800), 1 p. 3/4 in-4. (Coll. Chambry). — P. de Bonneville.

Intéressante lettre où il demande à faire partie de l'armée de réserve. « Je vous ai offert, en vendémiaire an IV, mes services; vous ne les dédaignâtes pas. J'ai presque tout perdu au service de la République. Je ne puis maintenant me passer de vous demander une place. L'on m'a offert le traitement de réforme. J'avais alors de la fortune, je n'ai pas cru devoir être payé sans servir. Depuis, l'on m'a interdit politiquement mon habitation au faubourg Saint-Antoine, ce qui m'a ôté mes ressources commerciales. » Aussi est-il forcé de demander le traitement de réforme, si on ne veut pas l'employer. — Une note de Bourrienne renvoie cette lettre au ministre de la Guerre. Carnot a écrit ces mots: « Il a été fait un rapport aux consuls pour sa réforme. » — (Le 28 juillet Bonaparte réintégra Santerre dans les cadres et l'admit à jouir du traitement de réforme.)

enclous du temple
aparin

+ 302 + SANTERRE (Antoine-Joseph).

P. S. par les membres des Comités de salut public et de sûreté générale ELIE LACOSTE, AMAR, DUBARRAN, LOUIS (du Bas-Rhin), RUHL, MOISE BAYLE, BARÈRE et VADIER; Paris, 10 thermidor an II (28 juillet 1794), 1 p. in-4, vignette, tête imprimée et cachet du Comité de salut public. Superbe pièce. (Coll. Jacques Charavay.)

Important document, écrit le lendemain du 9 thermidor et ordonnant la mise en liberté immédiate du général Santerre. — (Santerre avait été arrêté comme orléaniste; il fut, le 30 juillet 1794, nommé général de division en Vendée.)

* 303 * KLEBER (Jean-Baptiste), l'illustre général républicain, commandant en chef de l'armée d'Égypte, n. à Strasbourg, 9 mars 1753, assassiné au Caire, 14 juin 1800.

L. A. S. au général Duhesme (n. 1766, massacré par des hussards prussiens le soir de la bataille de Waterloo); quartier général de Seren Elderen, quatrième jour complémentaire an II (20 septembre 1794), 1/2 p. in-4, vignette, tête imprimée et cachet. — P. de Bonneville.

Jolie lettre. — « Je suis fâché, mon ami, de ton accident. Si nous ne faisons pas de mouvement demain, viens t'en consoler avec moi vers les une heure. Nous boirons à nos succès. »

* 304 * LANJUINAIS (Jean-Denis), conventionnel et publiciste, un des chefs du parti constitutionnel, n. à Rennes, 12 mars 1753, m. à Paris, 13 janvier 1827.

L. A. S. à Valant, directeur de l'Athénée de la langue française; Paris, 1 mars 1807, 3/4 de p. in-4, vignette et tête imprimée. (Coll. Villenave.) — P. de Bonneville.

Belle lettre où il le remercie de l'avoir nommé président de l'Athénée.

* 305 * CARNOT (Lazare-Nicolas-Marguerite), capitaine du génie, député du Pas-de-Calais à la Législative et à la Convention, l'illustre organisateur des armées de la République, n. à Nolay (Côte-d'Or), 13 mai 1753, m. à Magdebourg, 2 août 1823.

L. S., signée aussi par COLLOT D'HERBOIS, aux administrateurs de la Loire-Inférieure, à Nantes; Paris, 30 septembre 1793, 1 p. in-fol. Légères taches. — P. de Bonneville.

Pièce historique fort curieuse, dont voici le texte : « Nous avons reçu, citoyens, votre lettre du 13 du courant, votre arrêté et procès-verbal du 11 de ce mois, relatif au brûlement de deux drapeaux blancs pris sur les rebelles. Vous nous donnez par là une nouvelle preuve de votre haine pour des rebelles fanatiques qui déchirent le sein de la patrie. Votre courage et votre énergie connus nous font espérer que vous repousserez les efforts de ces monstres stipendiés par Pitt et Cobourg. »

— (Le 19 juin précédent les Nantais avaient victorieusement repoussé les Vendéens, qui avaient perdu dans cette attaque infructueuse leur chef Cathelineau.)

* 306 * CARNOT (Lazare-Nicolas-Marguerite).

L. A. S. au citoyen Poulthier, commissaire-priseur, à Paris; Aire (ville de l'arrondissement de Saint-Omer, département du Pas-de-Calais), 25 ventôse an X (16 mars 1802), 1/2 p. in-4. Jolie pièce. — P.

Belle lettre où il le remercie de tout l'intérêt qu'il prend à sa nomination au tribunal. « Cela contrarie le plan de vie que je m'étois formé; mais les circonstances ne permettent pas que je refuse le poste honorable auquel je me trouve appelé par le Sénat... » — (Carnot, réfugié en Suisse après le coup d'Etat du 18 fructidor, était rentré en France après le 18 brumaire et avait été pendant peu de temps ministre de la Guerre. Elu tribun, il s'opposa énergiquement à l'établissement du Consulat à vie et de l'Empire et abandonna la vie politique lors de la suppression du tribunal, en 1807.)

* 307 * VERGNIAUD (Pierre-Victorien), célèbre avocat, député de la Gironde à l'Assemblée législative et à la Convention, un des plus grands orateurs de son temps, n. à Limoges, 31 mai 1753, décapité à Paris le 31 octobre 1793.

P. S., comme secrétaire de la Convention, signée aussi par CHASSET (député de Rhône-et-Loire à la Convention); Paris, 2 octobre 1792, 3/4 de p. in-fol., tête imprimée. (Coll. Gauthier-Lachapelle.) — P. de Bonneville.

Extrait du procès-verbal du décret de la Convention ordonnant de faire un rapport sur la réclamation du citoyen Broulié, relative aux élections faites par le département de la Somme à la Convention.

ARMÉE

LIBERTÉ.

ÉGALITÉ.



De Saube

Du Quartier général de Saub. Eberon le 10 complémentaire

Meuse

2^{me}. année Républicaine

Le Général de Division KLEBER.

au Général Dubouché.

Je suis fâché, mon ami, de ton accident. Si nous n'
pouvions pas de mouvement demain vient faire
comptes avec moi sur la meuse non barière,
à nos Saub.

Kleber

LETTRE DU GÉNÉRAL

Numéro 303

KLEBER

† 308 † PETION DE VILLENEUVE (Jérôme), avocat, député aux États-Généraux et à la Convention, maire de Paris (14 novembre 1791), proscrit avec les Girondins, n. à Chartres, 1753, m. par suicide près de Saint-Émilion en juin 1794.

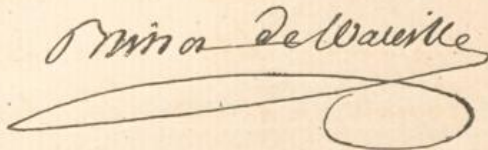
L. A. S. à MM....; 22 mars (1792), 1/2 p. in-4. (Coll. B. Fillon.) — P. de Bonneville.

Le commandant général de la garde nationale n'ayant pu compléter le détachement qu'un décret de l'Assemblée avait ordonné de former, Petion croit qu'il serait préférable d'employer deux cents hommes de gendarmerie. « La tranquillité actuelle de Paris favorise cette mesure. »

† 309 † BRISSOT DE WARVILLE (Jean-Pierre), promoteur de l'émancipation des esclaves, député de Paris à l'Assemblée législative et d'Eure-et-Loir à la Convention, un des chefs du parti de la Gironde, n. à Ouarville, près de Chartres, 14 janvier 1754, décapité à Paris le 31 octobre 1793.

L. A. S., en anglais, à un ami; Paris, 15 avril 1790, 1 p. 1/4 in-4. Légère tache. — P. de Bonneville.

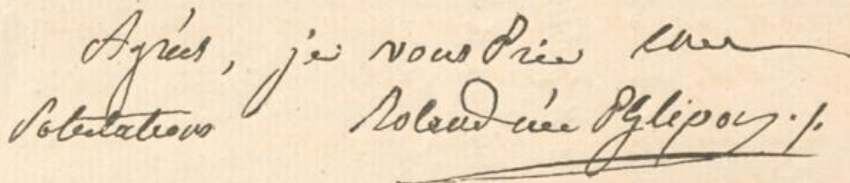
Il lui envoie deux guinées pour sa souscription à la Société des amis des noirs. Il le prie de transmettre ses compliments à Clarkson (le célèbre philanthrope anglais).



† 310 † ROLAND (Marie-Jeanne PHLIPON), épouse de Roland de la Platière (4 février 1780), une des femmes les plus célèbres de la Révolution française, n. à Paris, 17 mars 1754, décapitée dans la même ville le 9 novembre 1793.

L. A. S. à M....; 8 septembre an IV (1792), 1 p. pl. in-8. (Coll. A. Sensier.) — P. de Bonneville.

Elle lui fait savoir que son mari souhaite qu'il fasse comprendre dans l'état des frais les objets qui tiennent à l'hôtel. — (Il s'agit de l'hôtel du ministère de l'Intérieur.)



† 311 † ROLAND (Marie-Jeanne PHLIPON).

L. A. (au général Servan); Paris, 25 décembre an I (1792), 8 heures du soir, 4 p. in-4. — P.

Précieuse lettre historique sur le procès de Louis XVI (qui devait commencer le lendemain). « La date n'est pas indifférente, dit-elle, car j'ignore ce que doit être la journée de demain; il seroit possible que beaucoup de gens de bien n'en vissent pas la fin. Il y a des projets désastreux contre Louis pour avoir une occasion d'aller jusqu'aux députés et de comprendre le ministre de l'Intérieur (Roland) dans le massacre... J'ai fait partir ma fille pour la campagne et disposé mes petites affaires comme pour le grand voyage et j'attends l'événement de pied ferme. Nos institutions sociales rendent la vie si laborieuse pour les cœurs honnêtes que ce n'est pas une grande perte à faire et je me suis tellement familiarisée avec l'idée de la mort que je vais au devant des assassins, s'ils arrivent, persuadée d'ailleurs que s'il est une chose au monde qui puisse les détourner, c'est le calme du courage et le mépris de leurs coups. » Roland, atteint d'un érysipèle, se traînera dès le matin au conseil qui sera permanent tant que Louis sera en prison. « Les avis d'assassinats pleuvent sur ma table, car on me fait l'honneur de me haïr, et je vois d'où cela vient. Lorsque, dans les quinze premiers jours du ministère, le scélérat Danton, avec l'hypocrite Fabre, nous environnoient continuellement en singeant l'amour du bien et de l'honnête, ils m'ont pénétrée, et, sans que j'aye jamais rien dit ni fait pour confirmer leur opinion, ils ont jugé que je tenois quelquefois la plume... L'aboyeur Marat, lâché dès lors après moi, ne m'a pas quittée d'un moment; les pamphlets se sont multipliés et je doute qu'on ait publié plus d'horreurs contre Antoinette (la reine), à laquelle on me compare et dont on me donne le nom, qu'on ne m'en attribue chaque jour. J'ai gardé le silence qui me convenoit, sans autre réponse que ma persévérance dans mes devoirs et mon caractère. Leur rage s'en est accrue: je suis Galigaï, Brinvilliers, Voisin, tout ce qu'on peut imaginer de monstrueux, et les dames de la halle veulent me traiter comme madame Lamballe. » Elle lui envoie son portrait, car il faut bien laisser quelque chose de soi à ses amis. « Je suis bien aise de vous dire qu'après mon mari, ma fille et une autre personne, vous êtes le seul à qui je le fasse connoître; il n'existe point pour le monde, ni même le courant des amis. » Elle se plaint ensuite de Pache (qui avait succédé à Servan dans le ministère de la Guerre) et mande que presque tous les députés ne marchent plus qu'armés jusqu'aux dents. Elle lui recommande sa fille. « Elle se rendra près de son oncle, à Villefranche, pour y suivre sa destinée, ayant de ses parens de bons exemples, quelque gloire, un excellent guide et une fortune honnête. »

Les avis d'ennemis pleuvent
sur une table, car, on ne fait l'ouvrage de son
gêne; et je vois d'où cela vient. Longue, dans
les 15 jours des ministères, les fédératistes ont
l'opinion faite pour enrouler continuellement en
s'occupant l'absence de bien et de l'absence, ils
ne sont pitoyables; et, sans que j'aie jamais rien dit
ou fait pour confirmer leurs opinions, ils ont jugé
que je tenais quelquefois les plumes. Cependant les
écrits de elle ne ont produit quelque effet, dans le
l'écho de charat, l'écrit de son après moi, en
ne s'est pas quitté d'un moment; les pamphlets s'y sont
multipliés; et je doute qu'on ait publié plus
d'horreurs contre Antoinette, à laquelle on me
compare et dont on me donne les traits, qu'on en
me ne me attribue chaque jour. J'ai gardé le silence
que me convient; j'ai fait autre réponse que ma persi-
= rance dans mes dessein et mes caractères; leurs regards
est accablé; je suis gelée, Antoinette, voisine, tout ce
qu'on peut imaginer de monstrueux, et les dames de la
galle veulent un traité comme cela. L'amballe

† 312 † CAMBON (Joseph), célèbre conventionnel, auquel on doit la création du grand-livre de la dette publique, n. à Montpellier, 17 juin 1754, m. à Bruxelles, 15 février 1820. Une rue de Paris porte son nom.

L. A. S. au citoyen Pille, commissaire de la neuvième commission exécutive (Louis-Antoine Pille, général, n. à Soissons en 1749, m. en 1828); Paris, 9 vendémiaire an III (30 septembre 1794), 1/2 p. in-8. — P. de Bonneville.

Il reçoit continuellement du citoyen Maquin des lettres où celui-ci se plaint des injustices qu'il éprouve. Il prie Pille de faire réponse au susdit.

Salut & fraternité
Jambon Français

† 313 † MEUSNIER (Jean-Baptiste-Marie), physicien éminent, collaborateur de Lavoisier, membre de l'Académie des sciences (1784), général de la République, qui s'illustra par son héroïque défense de Kœnigstein et de Mayence, n. à Tours, 19 juin 1754, m. de ses blessures à Mayence le 13 juin 1793.

L. A. S. à un colonel; Strasbourg, 26 juin 1788, 4 p. pl. in-4. Très belle et rare pièce.

Toute relative aux détails de son service militaire et aux troubles qui ont eu lieu à Strasbourg. « Je ne me porte pas bien et cela n'est pas étonnant avec le chagrin que j'éprouve et que je dévore afin de ne pas apporter d'obstacle ni de coup au bien que je désire... » Intéressantes considérations.

† 314 † MONCEY (Bon-Adrien JEANNOT de), général en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, maréchal de l'Empire, duc de Conegliano (1808), héroïque défenseur de Paris en 1814, n. à Besançon, 31 juillet 1754, m. à Paris, 20 avril 1842.

L. A. S. à Alexandre Berthier (alors ministre de la Guerre); Paris, 24 brumaire an VIII (15 novembre 1799), 2 p. pl. in-fol. Superbe pièce. (Coll. B. Fillon.) — P.

Intéressante lettre où il raconte qu'il a été privé arbitrairement, il y a deux ans, du commandement de la onzième division militaire, auquel il avait été nommé pour ses services dans la guerre d'Espagne. Après avoir reçu de nombreux témoignages d'estime des troupes sous ses ordres, des autorités civiles et de tous les citoyens en général, il a vécu dans une retraite obscure; puis il est venu solliciter à Paris la justice qui lui est due. Remis en activité, le 4 complémentaire dernier (20 septembre 1799), il n'a encore reçu ni destination, ni traitement. Sa position est telle qu'il est obligé de recourir à la justice de Berthier et de demander qu'on lui rende son ancien commandement.

Salut & fraternité
Moncey

† 315 † LOUIS XVI, roi des Français, n. à Versailles, 23 août 1754, décapité à Paris le 21 janvier 1793.

P. A. S. de LECOINTE-PUYRAVEAU (député des Deux-Sèvres), secrétaire de l'Assemblée nationale; (Paris), 10 août 1792, 1/2 p. in-fol., vignette et tête imprimée de l'Assemblée nationale.

Précieux document historique. Décret de l'Assemblée nationale suspendant Louis XVI. « Le roi est suspendu, il reste en otage. L'Assemblée nommera les ministres. » — (Servan, Clavière, Roland, Danton, Lebrun et Monge furent nommés ministres, et, le 13 août, Louis XVI fut enfermé au Temple avec sa famille.)

† 316 † LOUIS XVI, roi des Français.

P. A. S. de RICHARD CHANSLAY; 8 janvier 1793, 1/2 p. in-4, tête imprimée et vignette de la Commune de Paris, avec cette légende: *Liberté 14 j^r. 1789 Égalité 10 août 1792.*

Précieux document concernant une demande faite par Louis XVI, prisonnier au Temple. « Sur la demande du prisonnier, le Conseil du Temple autorise le citoyen Ballier, rue du Pot de fer, à faire deux paires de chaussons de peau pour l'usage dud. prisonnier. »



EXTRAIT
DU PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Du 10. août 1792.

L'AN QUATRIÈME DE LA LIBERTÉ.

Le roi est suspendu, il reste en otage, l'Assemblée nommera les ministres. Le point pour ce jour est épuisé.

[Signature]

+ 317 + LOUIS XVI, roi des Français.

L. S. par MALESHERBES, TRONCHET et DE SÈZE, défenseurs de Louis XVI, au président de la Convention nationale (Vergniaud, élu le 10 janvier); 17 janvier an II (1793), 1 p. 1/4 in-fol.

Précieux document ainsi conçu : « Les défenseurs de Louis ont l'honneur de vous prier de faire part à la Convention nationale qu'ils désirent et qu'ils lui demandent d'être admis un moment à sa barre après l'appel nominal. » On lit en post-scriptum : « Nous apprenons dans ce moment qu'il circule des brochures imprimées, soit comme émanées de nous, soit comme lettre du Roi, publiées sous notre nom. Nous déclarons que ces pièces sont fausses et que nous n'y avons aucune part. » — (Malesherbes avait demandé, le 11 décembre 1792, à défendre Louis XVI, et, le 13, Tronchet avait accepté cette tâche. Quant à De Sèze, il avait été choisi par Malesherbes et accepté par décret du 17. La lettre ci-dessus fut déposée sur le bureau du président le 17 janvier, à huit heures du soir. On ajourna l'admission des défenseurs de Louis XVI après la proclamation de l'appel nominal sur la peine à infliger au roi. Lorsque la sentence de mort eut été prononcée, Malesherbes, Tronchet et De Sèze furent admis à la barre. De Sèze prit la parole et lut tout d'abord une protestation de Louis XVI appelant au peuple de la décision de ses représentants. Puis il soutint avec éloquence la demande du condamné. Après lui, Tronchet et Malesherbes se bornèrent à présenter quelques observations, mais ce dernier, trop ému, put à peine parler. Ensuite Robespierre et Guadet combattirent l'appel au peuple, qui fut rejeté par l'Assemblée.)

Les défenseurs de Louis .
Malesherbes Tronchet
De Sèze

+ 318 + LOUIS XVI, roi des Français.

L. S. de SANTERRE, commandant général de la garde nationale parisienne, aux administrateurs du département de Paris; Paris, 20 janvier 1793, 1/2 p. in-4, cachet.

Intéressant document sur les mesures à prendre pour l'exécution de Louis XVI. « Je vais commander, suivant vos désirs, un détachement de vingt-cinq hommes et je vous prévins de plus que vous avez une réserve de six cents hommes sur la place. » — (L'administration du département de la Seine était située sur la place Vendôme et elle avait demandé un service d'ordre en prévision des masses populaires qui devaient assister à l'exécution de Louis XVI.)

+ 319 + BOUCHOTTE (Jean-Baptiste-Noël), colonel de cavalerie, ministre de la Guerre du 4 avril 1793 au 1 avril 1794, célèbre par son zèle infatigable et par sa patriotique activité, n. à Metz, 25 décembre 1754, m. dans la même ville en juin 1840.

1° Minute de lettre autographe, comme ministre de la Guerre, au président de la Convention (Maximin Isnard, député du Var, président depuis le 16 mai); Paris, 26 mai (1793), 2 p. 1/4 in-fol.

Important document. Il mande qu'il lui est impossible de suivre et d'assurer toujours l'exécution des ordres qu'il donne. Il se plaint qu'on le dénonce sans fondement. « Un ministre, dit-il, par l'étendue de son travail, ne peut s'occuper de répondre aux dénonciations. » Il ne peut examiner lui-même les comptes des six adjoints qui, du temps de Beurnonville, ont été à la tête des six divisions de la guerre. L'exécution du décret qui ordonne cet examen est impraticable pour le ministre qui serait obligé de passer, pendant six mois, plusieurs heures par jour à ce travail. En conséquence, il prie la Convention de vouloir bien accepter sa démission. « Je n'ai pu faire le bien qui aurait été si fort dans mes intentions et dans ma volonté. C'est le seul regret que je puisse éprouver. » — (La démission de Bouchotte ne fut pas acceptée.)

2° L. A. S. à son adjoint Daubigny; 25 frimaire (15 décembre 1793), 1/4 de p. in-4.

Il le prie de mettre à la disposition du Comité de sûreté générale une voiture à quatre places, quatre chevaux en bon état, de ceux de remonte, et un cocher du dépôt, lesquels seront continuellement au service du Comité.

Salut et fraternité
J. Bouchotte

COMMUNE DE PARIS.

Du huit Janvier 1793. l'an 2.^e de la République



Fuolademanda Du prisonnier Le conseil
du temple autorisé de l'écuyer en Ballieu
tue du pot de fée, a faire deux pages
de l'ordonnance de peau pour l'écuyer
Dud. prisonnier Richard Lantier

R. Lantier

+ 320 + PALLOY (Pierre-François), architecte, qui fut chargé par l'Assemblée nationale de la démolition de la Bastille et s'intitula le patriote Palloy, n. à Paris, 1754, m. à Sceaux, 19 janvier 1835.

L. S. au président et aux membres d'une section de Paris; 6 mars an IV de la liberté (1792), 1 p. in-fol., vign. fleurdelisée avec la devise: *Ex unitate libertas*. — P.

Circulaire imprimée annonçant l'envoi des dessins des monuments qu'il a élevés à la mémoire des grands hommes qui ont soutenu la Constitution ou qui se sont sacrifiés pour le soutien et l'obéissance aux lois (Desilles, d'Assas, Mirabeau, etc.). Il mande également qu'il rendra compte à la nation, le 12 mars, de l'entreprise de la démolition de la Bastille. — (Palloy fut un des personnages les plus singuliers de la Révolution. Son entreprise de la démolition de la Bastille lui valut la célébrité et la fortune. Ses principes furent toujours tellement élastiques qu'il lona tour à tour la Révolution, Bonaparte, l'empereur Alexandre I de Russie, Louis XVIII et Louis-Philippe.)



Palloy patriote

+ 321 + BARÈRE DE VIEUZAC (Bertrand), député des Hautes-Pyrénées à la Constituante et à la Convention, l'infatigable rapporteur du Comité de salut public, n. à Tarbes (Hautes-Pyrénées), 10 septembre 1755, m. à Paris, 15 janvier 1841.

L. A. S. à Ferdinand Perrot, greffier du tribunal de commerce, à Meaux; Bruxelles (où il vivait exilé depuis 1816), 15 août 1830, 3 p. pl. in-4. (Coll. Chambry.) — P. de Bonneville.

Épître des plus curieuses sur la révolution de juillet 1830. « Le peuple et la jeunesse ont reconquis nos droits si longtemps méconnus et outragés. Paris s'est immortalisé; les trois journées héroïques-civiques sont désormais la plus belle page de l'histoire des Français.... Je quitterai maintenant la vie sans regret, après avoir vu les Français libres et heureux. » Sa santé le retient encore à Bruxelles, mais il espère aller le mois prochain embrasser le sol natal. Il conseille d'abaisser à vingt-cinq ans la limite d'âge pour l'éligibilité à la Chambre des députés, ainsi que les assemblées de la Révolution l'avaient établi. Il le remercie de l'avoir rappelé au souvenir du général Lafayette, le grand citoyen qui a fait ses preuves de dévouement à la liberté dans les deux mondes.

Barère

+ 322 + HÉBERT (Jacques-René), dit LE PÈRE DUCHESNE, substitut du procureur de la Commune de Paris, n. à Alençon, 1755, décapité à Paris le 24 mars 1794.

P. A. S.; (Paris), 26 juin an IV de la liberté (1792), 3/4 de p. in-4, tête imprimée et vig. du club des Cordeliers représentant un œil placé au milieu de cette légende: *Société des amis des droits de l'homme et du citoyen*. Très légère déchirure n'atteignant pas le texte. (Coll. Chambry.) — P.

Curieux document, écrit comme président de la Société des amis des droits de l'homme et du citoyen, et signé aussi par le secrétaire Machault. « La Société ayant reçu une lettre qui lui annonce l'arrivée prochaine des citoyens de Brest pour concourir à la défense de la liberté avec leurs frères de Paris, a député MM. Duclou, Bourgeois, Lasalle et Chaillou, pour se transporter à l'instant dans les sociétés patriotiques pour leur faire part de cette heureuse nouvelle. » — (Il s'agit des préliminaires de la journée du 10 août, à laquelle coopérèrent les députations des départements.)

Hébert président

1791.

CLUB DES CORDELIERS.

SOCIÉTÉ

DES AMIS



DES DROITS

DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

du 26 Juin l'an 1^{ère} de la liberté

La société ayant reçu une lettre qui lui annonce
l'assemblée prochaine des citoyens de Paris pour
la concourir à la défense de la liberté avec
leurs frères parisiens députés MM. Ducloux
Bougeois, Lafitte et Cheillon pour se
trouver présents à l'instant dans les sociétés
patriotiques pour leur faire part de cette
heureuse nouvelle

Meloye président

Machault

Secrétaire



THE
 FEDERAL GOVERNMENT
 OFFICE



UNITED STATES DEPARTMENT OF THE INTERIOR
 BUREAU OF LAND MANAGEMENT

WASHINGTON, D. C. 20250

ALBUQUERQUE, N. M.

...

...



+ 323 + **BILLAUD VARENNE** (Jacques-Nicolas), avocat, député de Paris à la Convention, membre du grand Comité de salut public, condamné à la déportation le 1 avril 1795, n. à La Rochelle, 23 avril 1756, m. au Port-au-Prince, 3 juin 1819.

P. S., signée aussi par BARÈRE, HÉRAULT DE SÉCHELLES, SAINT-JUST et COLLOT D'HERBOIS; (Paris), 11 du premier du mois de l'an II (12 octobre 1793), 1 p. in-4. Très belle pièce. — P. de Bonneville.

Document historique, écrit par Barère. « Le Comité de salut public arrête que les citoyens Dubois-Crancé et Gauthier, représentants du peuple de l'armée de la République maintenant dans Lyon, seront mis en état d'arrestation et amenés à Paris. Les scellés seront mis sur leurs papiers. » — (Le 6 octobre, Billaud-Varenne avait accusé de modérantisme ses collègues Dubois-Crancé et Gauthier, commissaires de la Convention à l'armée qui assiégeait Lyon. Le 9, cette ville tomba au pouvoir des républicains, et, le 12, la Convention ordonna la destruction de Lyon en même temps qu'elle rappelait les deux commissaires. Quatre jours plus tard ce dernier décret fut rapporté.)

+ 324 + **BOISSY D'ANGLAS** (François-Antoine de), député de l'Ardèche à la Convention, qui s'illustra par son héroïque conduite lors de l'insurrection de prairial an III, n. à Saint-Jean-Chambre (Ardèche), 8 décembre 1756, m. à Paris, 20 octobre 1826.

L. A. S. au pasteur Marron (Paul-Henri, n. à Leyde le 12 avril 1754, m. à Paris, du choléra, le 30 juillet 1832); Paris, 28 juillet 1820, 4 p. in-18, cachet. — P. de Bonneville.

Très remarquable lettre, où il s'excuse de n'avoir pu assister à l'inauguration de l'Oratoire fondé au collège de Louis-le-Grand. « Que dira l'ombre du grand Loyola quand elle saura qu'on prêche maintenant la religion réformée dans un collège que tenaient autrefois les Jésuites?... » Il le félicite ensuite de sa notice sur Calvin. « Je vous sais bien bon gré de n'avoir pas essayé de le justifier sur la mort de Servet et de vous être contenté de l'excuser. Vous avez dit tout ce qu'on pouvait dire de mieux; il a eu grand tort sans doute, mais ce n'est pas à ceux qui ont célébré des fêtes pour le saint Barthélemy et pour le massacre des Albigeois, à lui reprocher ce crime unique... »

Boissy d'Anglas

+ 325 + **CARRIER** (Jean-Baptiste), député du Cantal à la Convention, fameux par sa mission à Nantes, pendant laquelle il montra la plus froide cruauté, n. à Yolet, près d'Aurillac, 1756, décapité à Paris le 16 décembre 1794.

P. A. S.; Nantes, 23 frimaire an II (13 décembre 1793), 1 p. in-fol., tête imprimée, vignette et cachet. — P.

Ordre aux administrateurs du département d'Ille-et-Vilaine de faire parvenir sur-le-champ aux représentants du peuple près l'armée de l'Ouest, tous les souliers qui ont dû être faits dans leur département pour le besoin des armées de la République.

*Le Représentant du peuple
François Carrier*

+ 326 + **LA FAYETTE** (Marie-Jean-Paul-Roch-Yves-Gilbert MOTIER, marquis de), général, un des héros de la guerre de l'indépendance des États-Unis, député de la noblesse d'Auvergne aux États-Généraux, commandant de la garde nationale parisienne, n. au château de Chavaniac (Cantal), 6 septembre 1757, m. à Paris, 19 mai 1834.

P. A. S., en anglais; à bord de l'*Alliance*, 10 janvier 1779, 1/2 p. in-4. (Coll. B. Fillon.) — P.

Pièce signée *Lafayette*, m. g. (major général, fonction que le Congrès américain lui avait conférée le 31 juillet 1777). En voici la traduction : « Le porteur, capitaine La Colombe, étant envoyé par moi au Congrès pour des affaires de grande importance, toutes les personnes que cela concerne sont priées de lui donner tout l'aide en leur pouvoir pour sa prompte arrivée à Philadelphie. » — (La Fayette allait alors repartir pour la France où, sur le bruit d'une guerre avec l'Angleterre, il avait demandé à rentrer. Il ne retourna aux Etats-Unis qu'au commencement de l'année 1780, après avoir obtenu de son gouvernement l'envoi de troupes pour seconder les Américains.)

† 327 † LA FAYETTE (Marie-Jean-Paul-Roch-Yves-Gilbert MOTIER, marquis de).

P. S., signée aussi par MARIE-CHARLES-CÉSAR LA-TOUR-MAUBOURG (maréchal de camp), ALEXANDRE LAMETH (ex-constituant, maréchal de camp), LAUMOY (maréchal de camp, chef d'état-major de La Fayette), A. MASSON (capitaine et aide de camp), DU ROURE (maréchal de camp), SICARD (colonel), BUREAU-PUZY (ex-constituant, capitaine du génie), VICTOR LA-TOUR-MAUBOURG (colonel des chasseurs, depuis ministre de la guerre sous Louis XVIII), VICTOR GOUVION (capitaine et aide de camp), LANGLOIS (lieutenant-colonel), SIONVILLE (officier), ALEXANDRE ROMEUF (capitaine de dragons), LOUIS ROMEUF (capitaine de dragons, frère d'Alexandre), CURMER (capitaine de dragons), PILLET (commissaire des guerres, depuis adjudant-général sous l'Empire et maréchal de camp en 1814), PH. C. D'AGRAIN (adjudant-général), LACOLOMBE (aide de camp, un de ses compagnons d'armes en Amérique, mentionné dans la pièce précédente), VICTOR ROMEUF (lieutenant), CHARLES LA-TOUR-MAUBOURG (qui épousa plus tard la fille aînée de La Fayette), SOUBEYRAN (capitaine et aide de camp), AL. D'ARBLAY (adjudant-général), et CH. CADIGNAN (lieutenant-colonel de dragons); Rochefort (ville de Belgique, située dans les Ardennes), 19 août (1792), 2 p. in-fol.

Document historique des plus curieux, dont voici le texte : « Les soussignés, citoyens français, arrachés par un concours impérieux de circonstances extraordinaires au bonheur de servir, comme ils n'ont cessé de le faire, la liberté de leur pays, n'ayant pu s'opposer plus longtemps aux violations de la Constitution que la volonté nationale y a établie, déclarent qu'ils ne peuvent être considérés comme des militaires ennemis, puisqu'ils ont renoncé à leurs places dans l'armée française, et moins encore comme cette portion de leurs compatriotes que des intérêts, des sentimens ou des opinions absolument opposés aux leurs ont portés à se lier avec les puissances en guerre avec la France; mais comme des étrangers qui réclament un libre passage que le droit des gens leur assure et dont ils useront pour se rendre promptement sur un territoire dont le gouvernement ne soit pas actuellement en état d'hostilité contre leur patrie. » — (La Fayette, qui commandait en chef l'armée du Nord, avait été rappelé le 17 août — voir la pièce de Danton, n° 336. — C'est alors qu'il abandonna son armée et se réfugia sur le territoire autrichien avec vingt-deux officiers de son état-major. Il fut arrêté par les Autrichiens aux avant-postes de Rochefort, le 19 août, à huit heures du soir, et, malgré la protestation ci-dessus, retenu prisonnier à Olmütz jusqu'au 19 décembre 1797.)

Lafayette

† 328 † AUGEREAU (Pierre-François-Charles), célèbre général républicain, un des héros de l'armée d'Italie, maréchal de l'Empire et duc de Castiglione, n. à Paris, 21 octobre 1757, m. dans sa terre de la Houssaye, 12 juin 1816.

L. S. au citoyen Dupré; quartier général de Perpignan, 13 messidor an VI (1 juillet 1798), 1 p. in-fol., vignette, tête imprimée et cachet brisé. Belle pièce. — P. de Bonneville.

Lettre écrite comme commandant de la dixième division militaire, qui comprenait les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Gers et des Hautes-Pyrénées. — Il a reçu sa lettre du 24 prairial détaillant certains articles à lui dus par le général Duvignau. « Mon plus grand empressement a été de communiquer à ce général votre lettre, mais il m'a répondu qu'il venait de s'arranger avec vous... »



[Handwritten signature]

* 329 * CAZALÈS (Jacques-Antoine-Marie de), capitaine dans le régiment de dragons de Deux-Ponts, député de la noblesse du bailliage de Rivière-Verdun (Haute-Garonne) aux États-Généraux, un des meilleurs orateurs du parti royaliste, n. à Grenade (Haute-Garonne), 1 février 1758, m. à Engalin (Gers), 24 novembre 1805.

P. A. S.; Londres, 26 août 1799, 3/4 de p. in-4. (Coll. B. Fillon.) — P. de Bonneville.

Curieux mémoire où Cazalès donne l'état de ses services militaires et sollicite du roi (Louis XVIII) la croix de Saint-Louis. Ses services pendant l'émigration sont relatés par cette phrase: « A fait la campagne de 1793 dans la compagnie des chasseurs à cheval des princes, et a été depuis employé par le Roy à différentes époques, notamment à Toulon et en Suisse. »

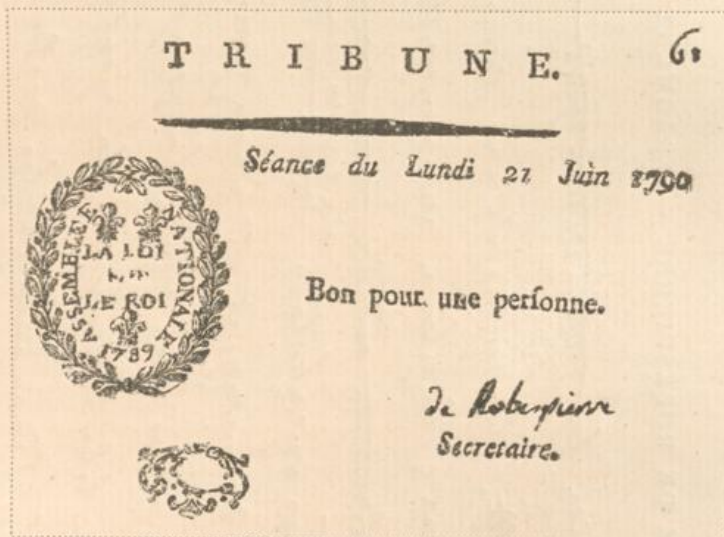
Cazalès

* 330 * ROBESPIERRE (Maximilien de), député de Paris à la Convention, membre et chef du Comité de salut public, n. à Arras, 6 mai 1758, décapité à Paris le 28 juillet 1794.

P. S. DE ROBESPIERRE; 21 juin 1790, 1 p. in-18. (Coll. Merlin.) — P. de Bonneville.

Pièce fort curieuse. C'est un bon imprimé sur papier rose pour une place à la tribune de l'Assemblée nationale, et signé par Robespierre, comme secrétaire.

(La séance du lundi 21 juin 1790 ne présenta rien de remarquable. On y continua la discussion sur le traitement des ministres de la religion et on y adopta la loi sur la résidence qui obligeait tous les ecclésiastiques à résider dans leurs diocèses ou paroisses. Sur la proposition de Barnave, on décréta qu'on demanderait au roi de continuer les pouvoirs des commissaires chargés de la formation du département du Gard.)



* 331 * ROBESPIERRE (Maximilien de).

Minute de lettre autographe signée, avec ratures et corrections, à l'armée; 4 brumaire an II (26 octobre 1793), 3 p. 1/2 in-4. Déchirure enlevant quelques mots. (Coll. Chambry.) — P.

Précieux document historique, écrit au nom du Comité de salut public. En voici le commencement: « Soldats républicains, les lâches satellites de la tyrannie ont fui devant vous. A votre approche, ils ont abandonné Dunkerque et leur artillerie; ils se sont hâtés d'échapper à leur ruine entière en mettant la Sambre entre eux et vos phalanges victorieuses. Le fédéralisme a été frappé dans Lyon; l'armée républicaine est entrée dans Bordeaux pour lui porter le dernier coup; les Piémontais et les Espagnols sont chassés de notre territoire; les défenseurs de la République viennent de détruire les repaires des rebelles de la Vendée; ils ont exterminé leurs cohortes sacrilèges. Cette terre coupable a dévoré elle-même les monstres qu'elle a produits. Le reste va tomber sous l'indignation populaire. Partout où la tyrannie n'a point trouvé l'opprobre de la trahison, la victoire a suivi les dignes enfants de la liberté et le génie du peuple français a triomphé... » Il les exhorte ensuite à continuer à exterminer les ennemis qui sont au delà de la Sambre, sur les bords du Rhin et de la Moselle et à Toulon. « L'heure fatale des tirans sonne, et c'est par vos mains qu'ils doivent périr. Soldats républicains, les mânes de vos frères égorgés vous implorent, la gloire vous appelle, la patrie vous regarde, les représentants de la nation vous encouragent et vous guident. Marchez, frappez. Que dans un mois le peuple français soit vengé, la liberté affermie, la République triomphante. Que les tirans et les esclaves disparaissent de la terre, qu'il n'y reste plus que la justice, le bonheur et la vertu. » — (Dès le 7 septembre, les Anglais avaient levé le siège de Dunkerque; le 8 octobre, les Vendéens avaient été défaits à Chatillon; le 9, Lyon avait été repris par les républicains; le 15, les Espagnols avaient perdu le combat du Boulou et, le 22, les Piémontais avaient été battus à Utelle. Voilà pourquoi le Comité de salut public adressait une proclamation à l'armée. Il fallait encore, d'ailleurs, reprendre Toulon, qui avait été livré aux Anglais le 27 août 1793. Le brave général Dugommier, secondé par Bonaparte, accomplit cette tâche le 19 décembre suivant. Sur le Rhin, Hoche répondit aux exhortations du Comité de salut public en battant, le 23 décembre, les Prussiens à Frœschwiller et à Wœrth et en s'emparant, le 27, des lignes de Wissembourg.)

Soldats républicains, ~~la patrie, vos regards, la~~
~~la gloire, vos appels, les mains de vos frères~~ vos
appelles implorant; la gloire vous appelle, la patrie
vos regards, ~~vos regards, vos regards~~ ~~de la nation~~
~~vous~~ les représentants ~~de la nation~~
frances vous encourageant et vous guidant; marchez
frapper; que dans un mois, le peuple français
soit vengé, la liberté affermie, la république terminée
plante, que les tyrans et les esclaves disparaissent.
Sont de la terre; qu'il ne reste plus que la justice,
le bonheur et la vérité.


Robespierre

† 332 † MASSÉNA (André), général de la République, maréchal de l'Empire, duc de Rivoli et prince d'Essling, n. à Nice, 6 mai 1758, m. à Paris, 4 avril 1817.

L. A. S. à son ami le banquier Defly; quartier-général de Coire, 19 ventôse an VII (9 mars 1799), 2 p. in-4, tête imprimée et vignette de l'armée française en Helvétie. — P. de Fiesinger.

Il le prie de placer chez une personne sûre quelques fonds lui appartenant. « Les papiers publics vous apprendront nos victoires; jamais on en a vu des plus complètes. » — (Masséna avait pris Coire le 6 mars et avait conquis tout le pays des Grisons.)

adieu je t'en embrasse

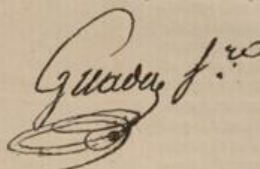


† 333 † GUADET (Marguerite-Élie), député de la Gironde à l'Assemblée législative et à la Convention, un des chefs du parti girondin, n. à Saint-Emilion (Gironde), 20 juillet 1758, décapité à Bordeaux le 15 juin 1794.

P. S., signée aussi par les députés GUYES, LÉMONTEY, THURIOT et LACRETELLE; Paris, 10 décembre 1791, 1/2 p. in-fol., vignette, tête imprimée et cachet. (Coll. Gauthier-Lachapelle.) — P. de Bonneville.

Certificat de vie délivré par le président et les secrétaires de l'Assemblée nationale à Jean-François Guyes, député de la Creuse.

Guadet J. r.

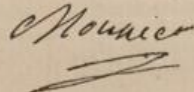


† 334 † MOUNIER (Jean-Joseph), célèbre constituant, un des plus habiles chefs du parti royaliste, n. à Grenoble, 12 novembre 1758, m. à Paris, 26 janvier 1806.

L. A. S. à M. de Knebel; (Weimar, vers 1795), 1 p. in-8. Jolie pièce. — P.

Lettre écrite de Weimar, où il s'était réfugié en 1790. Il lui enverra des numéros des Magasins encyclopédiques quand il lui en parviendra. « Puisse la France reprendre son ancien rang littéraire et une plus sage administration que celle qu'elle a aujourd'hui. » — (Mounier rentra en France en 1801.)

Mounier



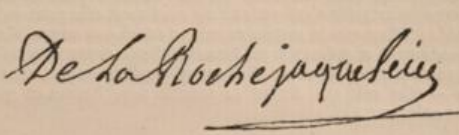
† 335 † CATHELINEAU (Jacques), généralissime des armées vendéennes, n. au Pin-en-Mauges (Maine-et-Loire), 5 janvier 1759, m. des blessures reçues à Saint-Florent le 14 juillet 1793.

P. A. S., sig. aussi par HENRI DE LA ROCHEJAQUELEIN et BERRARD; Doué, 15 juin 1793, 1 p. in-8 oblong. (Coll. B. Fillion.) — P.

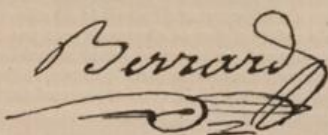
Précieux autographe et des plus rares. « Par ordre du commandant de l'armée catholique royale que le nommé Martis vande cenquantepaties de foin en paille au pri quil se vand. » — (On a dit, à tort, que Cathelineau ne savait pas écrire.)

par ordre du commandant de l'armée catholique royale que le nommé Martis vande cenquantepaties de foin en paille au pri quil se vand à Doué le 13 juin 1793 Cathelineau

De la Rochejaquelein



Berrard



† 336 † DANTON (Georges-Jacques), avocat, ministre de la Justice (10 août 1792), député de Paris à la Convention, un des plus grands hommes qu'ait produits la Révolution, n. à Arcis-sur-Aube, 28 octobre 1759, décapité à Paris le 5 avril 1794.

P. S., comme ministre de la Justice, signée aussi par les ministres ROLAND, CLAVIÈRE, MONGE et LE BRUN; Paris, 17 août 1792, 1 p. 1/2 in-fol. (Coll. A. Sensier.) — P. de Bonneville.

Pièce historique qui porte les signatures des membres du ministère du 10 août, sauf celle de Servan, ministre de la Guerre. Ampliation de l'arrêté du Conseil exécutif provisoire ordonnant que, par suite de l'arrestation à Sedan des commissaires de l'Assemblée nationale, le général La Fayette remettra à Dumouriez le commandement de l'armée du Nord et viendra sans nul retard à Paris pour y rendre compte de sa conduite. — (La Fayette n'obtempéra pas à cet ordre, mais il quitta son armée le 19 août et il fut arrêté par les Autrichiens, qui le retinrent captif jusqu'en 1797. — Voir la pièce signée par La Fayette et ses vingt-deux compagnons de fuite, n. 327.)

Handwritten signatures of Roland, Clavière, Monge, Danton, and Le Brun.

† 337 † BONCHAMP (Charles-Melchior-Artus de), un des plus habiles chefs vendéens, n. en Anjou, 1759, m. de ses blessures près de Chollet le 18 octobre 1793.

L. A. S. à Massonneau, commandant à Liré; Saint-Florent-le-Vieil, 6 avril 1793, 1 p. 1/2 in-4. Très rare. (Coll. B. Fillon.) — P.

Curieuse éplre où il déclare que la destruction des contrats d'acquêts des biens nationaux est une chose illusoire dans son effet, « car mon opinion est que presque toute les ventes ou, pour mieux dire, toutes entièrement seront annulées. »

Handwritten signature of Bonchamp: "Faites vos humbles et obéissans serments De Bonchamp".

† 338 † BUZOT (François-Nicolas-Léonard), député de l'Eure à l'Assemblée Constituante et à la Convention, un des chefs du parti girondin, ami de madame Roland, n. à Évreux, 1 mars 1760, m. près de Saint-Emilion en juin 1794.

L. A. S. à Jacques-Nicolas Vallée, député de l'Eure à la Convention, à Évreux (où, depuis le 31 mai 1793, il vivait éloigné de la Convention); 1 juin 1794, 1 p. in-4. — P. de Bonneville.

Précieuse lettre, probablement la dernière que Buzot ait écrite. Sur le point d'être découvert et prêt à fuir, il lui fait ses adieux et ses recommandations. « Si vous me survivez, ne m'oubliez jamais. Vous savez mieux que personne si je méritai l'estime et l'amour des gens de bien. Je vous prie surtout de vous intéresser au sort de ma femme et de lui donner tous les soins qui dépendront de vous. Je ne sais où la pauvre infortunée s'est retirée ny comment elle peut subvenir à ses besoins. Mais enfin cet état de choses ne peut pas être durable; il faut que la justice reprenne aussi son cours. Ma femme pourra donc réclamer ses droits sur les fonds immobiliers qui me restent et qu'on n'a pu détruire. Cette espérance me console; il me seroit trop cruel d'emporter dans la tombe l'affreuse image de ma femme éternellement misérable. Adieu, mon ami, adieu. Nous ne nous reverrons plus, mais aimez-moi toujours... » — (On sait que Buzot se suicida avec Petion et qu'on trouva dans un champ de blé leurs cadavres à demi dévorés par des animaux.)

+ LETTRE DE BUZOT A VALLÉE +

À Monsieur Vallée Député du Dépt. de l'Essonne
à la Convention Nationale de France.

Adieu aussi, mon cher Vallée, je vous aimerai jusqu'à mon dernier soupir. Je ne rappelle jamais dans mes rêveries solitaires le nom de celui que mon cœur a le plus cheri, sans y confondre le vôtre, avec les services que vous m'avez rendus, et la tendre amitié dont vous m'avez donné des preuves si touchantes, et la communauté de principes et de malheurs que la Vertu a formée entre nous mais qu'êtes-vous devenu vous-même? Dans quel orage passez-vous vos tristes jours loin de votre respectable famille! que Dieu vous conserve pour elle! mon ami; si vous me survivez, ne m'oubliez jamais vous savez mieux que personne si je mérite l'estime et l'amour de gens de bien je vous prie surtout de vous intéresser au sort de ma femme et de lui donner tous les soins qui dépendront de vous. je ne sais où la pauvre infortunée s'est retirée ny comment elle peut subsister à son besoin. mais enfin, cet état de choses ne peut pas être durable; il faut que la justice reprenne aussi son cours. ma femme pourra donc réclamer ses droits sur les fonds immobiliers qui me restent et qu'on n'a pu détruire. cette espérance me console; il me seroit trop cruel d'importer dans la tombe ~~mon~~ l'affreux image de ma femme éternellement misérable. adieu, mon ami, adieu: nous ne nous reverrons plus; mais aimez-moi toujours je me recommande aussi au souvenir de votre famille. J. M. L. Buzot

1^{er} Juin 1794

P.S. j'ai laissé quelques écrits qui doivent être remis à ma femme. — si elle n'existe plus, ils seront adressés à vous, mon ami, et à cet autre que je ne ose nommer, mais que vous devriez aisément à ma confiance en son amitié. Vous verrez sous le sceau ce qu'il convient d'en faire

† 339 † DESMOULINS (Camille), avocat au Parlement de Paris, député de Paris à la Convention, un des plus ardents initiateurs de la Révolution, rédacteur du *Vieux Cordelier*, n. à Guise (Aisne), 2 mars 1760, décapité à Paris le 5 avril 1794.

L. A. S. à son père, homme de loi (ex-lieutenant-général du bailliage de Guise), à Guise; 18 décembre 1790, 1 p. in-4. Très belle pièce. (*Coll. Lucas de Montigny et A. Sensier.*) — P. de Bonneville.

Curiense épître où il se plaint de ne pas avoir encore reçu le consentement de son père et de sa mère à son mariage (avec Lucile Duplessis). « Par votre lenteur, mon mariage est retardé de huit jours. Songez que je compte les minutes et ne prolongez pas votre veto suspensif. Cet établissement fait mon bonheur et ma fortune et la vôtre. Ainsi faites-moi passer à la hâte ce consentement et ne me désolerez pas davantage. » — (Le mariage eut lieu le 29 décembre.)

† 340 † ROUGET DE LISLE (Claude-Joseph), officier du génie, l'auteur de LA MARSEILLAISE, n. à Lons-le-Saulnier, 10 mai 1760, m. à Choisy-le-Roi, 26 juin 1836.

L. A. S. au ministre de la Guerre (Claude Petiet, n. 1749, ministre de février 1796 à juillet 1797, m. 1806); Paris, 20 ventôse an IV (10 mars 1796), 1 p. 1/2 in-fol. (*Coll. Villenave.*) — P.

Très intéressante lettre où il refuse le grade de chef de bataillon du génie auquel il vient d'être promu par le Directoire. « Vous apprécierez, comme moi, ce que vous appelez un témoignage de la confiance du gouvernement, lorsque vous saurez que, malgré le nombre innombrable d'individus de tous les âges et de tous les états qui ont été introduits dans le corps du génie et qui tous m'ont passé sur le corps, je n'avais plus qu'un ou deux rangs à franchir pour arriver à ce grade; lorsque vous saurez que, malgré l'ancienneté de mes services et leur nature, sur laquelle il ne vous sera pas difficile d'obtenir des renseignements, que non obstant un décret de la Convention, en date du 9 thermidor dernier, lequel ordonnait au Comité de salut public de s'occuper de mon avancement, les réclamations les plus indécentes se sont élevées contre l'extraordinaire faveur demandée pour moi par votre prédécesseur (Aubert Dubayet), et cela de la part d'un homme qui, depuis quatre ans... Mais ce n'est pas ici le lieu d'ajouter rien à ce que je vous en ai dit dans ma première lettre. » — (Il s'agit de Carnot, contre lequel Rouget de Lisle avait une haine qu'il a épanchée dans beaucoup de lettres.)

Salut et considération
Rouget de Lisle

† 341 † DUPETIT THOUARS (Aristide AUBERT), un des plus intrépides marins de la République, l'héroïque commandant du *Tonnant*, n. au château de Boumois, près de Saumur, 31 août 1760, tué au combat naval d'Aboukir le 2 août 1798.

L. A. S. à Bernardin de Saint-Pierre (l'illustre auteur de *Paul et Virginie*); Paris, 24 décembre 1791, 5 p. in-4, cachet brisé. Magnifique et rare pièce. (*Coll. L. Veydt.*)

Superbe lettre relative à la révolte des nègres à Saint-Domingue. Il a parlé sur les nègres comme l'abbé Raynal et Bernardin de Saint-Pierre, mais non avec la même éloquence et la même sensibilité; comme eux il est d'avis qu'il fallait apprendre petit à petit aux nègres à être libres, mais il ne suivait pas dans leurs emportements des amis trop ardents. Il n'en a pas moins été ému par cette affreuse révolution, parce qu'elle atteint un de ses oncles, qui gâtait ses nègres. Il ne sait comment secourir ce parent et sa maîtresse, une mulâtresse dont il fait le plus grand éloge. Il ne peut le faire qu'en continuant la souscription à laquelle Bernardin de Saint-Pierre a donné son concours.

Votre très humble serviteur
aristide dupetit-thouars

† 342 † PICHEGRU (Charles), général en chef des armées du Rhin, de la Moselle et du Nord, conquérant de la Hollande (1795), complice de Georges Cadoudal, n. à Arbois (Jura), 16 février 1761, m. dans la prison du Temple à Paris, le 5 avril 1804.

L. A. S. au général Jourdan; Guntersblum, 17 floréal an II (16 mai 1795), 3 p. 1/2 in-fol. — P.

+ LETTRE DE CAMILLE DESMOULINS +

Numéro 339

mon très cher père,

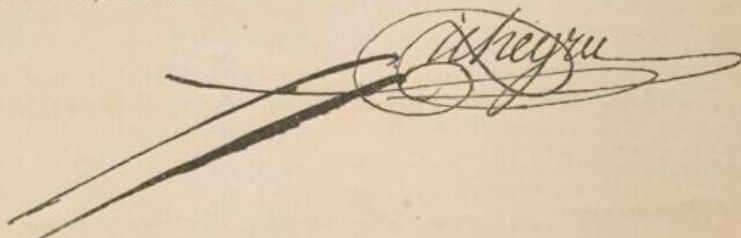
Comme il me parait qu'il qu'on s'en va me donner votre lettre
contresignée au Gode de la Cour, pour m'ôter par
envoyé chercher le notaire, pour me faire passer
partie pour partie votre consentement à celui de ma
Chère mère, notarié et en bonne forme, par votre
Lettre, mon mariage est retardé en huit jours, et
saura que je compte le minutes et ce prolonger
par votre veto surprenant. Et ce établissement fait
me dechaîner et ma fortune et la votre, ainsi
faites moi passer à la tête et consentement
et ne me résolvez par avantage.

C. Desmoulin.

vous fils de ma mère, et votre
vous reconnaître au roi, car il n'y a que vous, qui êtes
gros injur de vos injures.

18 Xbre 1790.

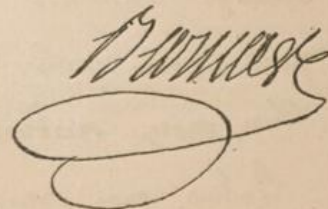
Importante lettre historique sur les préparatifs du passage du Rhin. Longs et très intéressants détails sur les dispositions que le général Jourdan devra prendre à ce sujet. Il faudra faire ostensiblement un pont, afin de détourner l'attention de l'ennemi du point véritable où on tentera le passage. Il est nécessaire de déterminer de nouveau l'arrondissement de chacune des deux armées, surtout à cause des commissaires et des administrateurs. « Quant au mot d'ordre, rien de plus facile que de le rendre commun aux trois armées. Écris-en à Moreau ou je lui en écrirai. Comme tu es au centre, tu nous le feras passer à l'un et à l'autre. »



* 343 * BARNAVE (Antoine-Pierre-Joseph-Marie), avocat au Parlement de Grenoble, député du Dauphiné à l'Assemblée constituante, un des plus célèbres orateurs de la Révolution, n. à Grenoble, 22 octobre 1761, décapité à Paris le 30 novembre 1793.

P. S., signée aussi par COLAUD LA SALCETTE, BÉRENGER et CHENET, députés de la Drôme; Paris, 28 juillet 1791, 1 p. in-4. Jolie pièce. (Coll. Gauthier-Lachapelle.) — P. de Bonneville.

Ils certifient que Jean-Charles-Marie-Gui Blancard n'a pas cessé, depuis le commencement de la Révolution, de donner des preuves de patriotisme le plus pur et d'un attachement sans bornes à la Constitution.



* 344 * JOURDAN (Jean-Baptiste, comte), général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, le glorieux vainqueur de Fleurus (26 juin 1794), maréchal de l'Empire, auteur de *Mémoires*, n. à Limoges, 29 avril 1762, m. à Paris, 23 novembre 1833.

L. A. S. à Kleber; quartier-général de Crevelt, 30 brumaire an III (20 novembre 1794), 1 p. pl. in-fol., vignette et tête imprimée. (Coll. Gauthier-Lachapelle.) — P. de Bonneville.

Superbe lettre où il mande qu'il attend avec impatience l'ordre de prendre des quartiers d'hiver, car l'armée, qui manque de tout, après avoir fait une campagne active comme il ne s'en est jamais fait, a besoin de repos. « Mais tu sais qu'il faut être circonspect et je me rapellerai toujours qu'on m'a reproché à la tribune de la Convention nationale, lorsque je fus renvoyé de l'armée du Nord, d'avoir, disoit-on, oublié ce grand mot de Césaire, qu'un général n'a rien fait tant qu'il reste quelque chose à faire, et tu vois que si je pressois un peu pour obtenir des quartiers d'hiver, on pourroit me faire encore le même reproche, car, tant que la guerre dure, il reste toujours quelque chose à faire à un général. » — (La campagne qui venait de s'achever est restée un des plus beaux titres de gloire de Jourdan, car elle fut signalée par les immortelles victoires de Fleurus et d'Aldenhoven.)



* 345 * LAKANAL (Joseph), député de l'Ariège à la Convention, qui contribua puissamment à l'organisation de l'instruction publique et à la création de l'Institut, une des plus grandes figures de la Révolution, n. à Serres (Ariège), 14 juillet 1762, m. à Paris, 14 février 1845. On lui a élevé une statue à Foix.

L. A. S. à Sieyès; Bergerac, 15 messidor an II (3 juillet 1794), 1 p. 1/4 in-4, tête imprimée et vignette avec la devise : *Paix aux peuples, guerre aux tyrans*. (Coll. Jacques Charavay.) — P.

Curieuse lettre écrite comme délégué de la Convention dans le département de la Dordogne et les départements environnants. « Je ne vous ai jamais écrit, parce que les républicains ont ajourné leurs jouissances jusqu'à la paix. Je ne puis me refuser au plaisir de vous adresser deux arrêtés, dont l'un a terminé 6027 procès et l'autre a opéré dans ces contrées la

révolution dans les âmes et sans verser une goutte de sang, sans porter atteinte à la liberté d'aucun citoyen. J'ai cru devoir vous envoyer ces arrêtés; ils vous intéresseront parce qu'ils ont fait le bien. » (Par le premier arrêté, Lakanal ordonnait aux tribunaux de lui fournir le tableau de toutes les affaires pendantes et exigeait que toutes les contestations fussent réglées avant le 20 ventôse, jour de la fête de l'amitié; par le second, il créait une *Commission d'instruction sociale*, un *Journal populaire* et un *Apostolat civique*). — Sur la seconde page se trouve la minute autographe de la réponse de Sieyès, en date du 25 messidor. Il félicite Lakanal d'avoir terminé ou plutôt exterminé 6027 procès. « Cela vaut une victoire. Hercule, de républicaine mémoire, ne fesoit pas mieux. Encore son hydre de Lerne n'avoit pas 6027 têtes... Tu prouves fort bien que l'emploi des moyens économiques n'ôte rien à l'esprit révolutionnaire de son énergie et de son efficacité... »

Salut Et amitié Eternelle

Lakanal

✦ 346 ✦ MERLIN DE THIONVILLE (Antoine-Christophe), député de l'Aisne à la Convention, qui s'illustra par son héroïque conduite pendant le siège de Mayence, en 1793, n. à Thionville, 13 septembre 1762, m. à Paris, 14 septembre 1833.

L. A. S. à Pille, commissaire des mouvements des armées de terre; 21 thermidor, 2 p. 3/4 in-fol. — P. de Bonneville.

Il recommande le capitaine Delille pour la place de chef du sixième escadron de dragons. « Tu sais les raisons qui m'engagent à ne pas m'adresser à Carnot dans cette circonstance. Je puis même te dire que si le régiment ne croyait pas que Delille doit obtenir de l'avancement par moi, il l'aurait proposé, mais il aime à rester dans son corps. Brave comme son épée et républicain comme moi, il aime mieux attendre que de prier... »

Merlin
orthographe

✦ 347 ✦ CHAMPIONNET (Jean-Étienne), célèbre général républicain, conquérant de Naples (23 janvier 1799), n. à Valence (Drôme), 1762, m. à Antibes, 10 janvier 1800.

L. S. à Hoche; quartier-général à Giessen, 18 fructidor an V (4 septembre 1797), 15 p. in-fol. — P.

Document historique des plus importants. C'est le rapport adressé à Hoche sur les moyens qu'il a employés pour faire vivre ses troupes du 23 brumaire au 18 fructidor (13 novembre 1796 au 4 septembre 1797). Championnet commandait l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse. Il fait le plus émouvant tableau des souffrances de son armée, privée de vivres et de vêtements. Il raconte les démarches qu'il fit auprès des municipalités allemandes pour empêcher ses soldats de mourir de faim et s'élève contre le désordre de l'intendance française. A bout de patience, il a dû réquisitionner dans le pays ce qui lui était indispensable. « Je n'ai pu résister plus longtemps au spectacle déchirant qu'offraient nos braves camarades couverts de haillons, marchant pieds nus, après avoir éprouvé tant de peines et de fatigues et tout fait pour la patrie. » Il n'a pas eu à se plaindre des habitants. « J'ai parlé moi-même aux régents et baillifs, je leur ai fait part de notre triste situation. J'ai cherché à alléger autant qu'il dépendait de moi le fardeau qui pèse sur eux par le séjour des troupes, et à la honte de certains hommes indignes du nom français, gorgés des trésors de la nation, j'ai trouvé chez des étrangers, écrasés depuis six ans par tous les fléaux de la guerre, une volonté bien déterminée à venir à notre secours... » — (Hoche mourut vingt-quatre jours après cette lettre.)

Championnet

† 348 † DROUET (Jean-Baptiste), député de la Marne à la Convention, fameux par la part qu'il prit à l'arrestation de Louis XVI à Varennes, commissaire à l'armée du Nord, fait prisonnier à Maubeuge par les Autrichiens, qui le retinrent deux ans en captivité, n. à Sainte-Menehould, 8 janvier 1763, m. à Mâcon, 11 avril 1824.

L. A. S. aux membres d'une section de Paris; Paris, 8 avril 1793, 3/4 de p. in-fol. Jolie pièce. — P.

Au nom du Comité de sûreté générale il les invite à faire surveiller la maison n° 22 de la rue Sainte-Anne, dans laquelle se tiennent, dit-on, des conciliabules d'émigrés chez une femme Leroi. — Une note indique qu'une perquisition a été opérée dans cette maison et qu'elle n'a rien fait découvrir de suspect.

Drouet membre du comité

† 349 † BRUNE (Guillaume-Marie-Anne), célèbre général républicain, vainqueur des Anglo-Russes à Bergen (18 septembre 1799), maréchal de l'Empire, n. à Brives-la-Gaillarde (Corrèze), 13 mai 1763, lâchement assassiné à Avignon le 2 août 1815.

L. S. à Louis Bonaparte (alors connétable de l'Empire); Boulogne (où il commandait l'armée des côtes), 1 frimaire an XIV (22 novembre 1805), 1 p. in-fol., tête imprimée. — P. de Bonneville.

Pièce historique sur le bombardement dirigé par les Anglais contre la flotte de Boulogne. « L'une de ces bombes est tombée sur la bombarde l'*Hercule*, qui a eu son mât coupé, trois hommes tués et quatre blessés... »

† 350 † CHAUMETTE (Pierre-Gaspard), procureur de la Commune de Paris, créateur des fêtes de la Raison, n. à Nevers, 24 mai 1763, décapité à Paris le 13 avril 1794.

L. S. (à Jean-Louis-Marie Daubigny, ami de Danton, adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte); Paris, 5 frimaire (26 novembre 1793), 1 p. in-4, tête imprimée et vignette de la Commune de Paris. — P.

Recommandation en faveur du citoyen Barie, qui demande à entrer dans les trente mille hommes qui vont être formés. « C'est un vrai sans-culotte, qui se battra jusqu'à la mort contre les ennemis de la République. »

† 351 † FOUCHÉ (Joseph), oratorien, député de la Loire-Inférieure à la Convention, fameux par ses missions à Nantes, à Nevers et à Lyon, ministre de la Police, duc d'Otrante, n. près de Nantes, 29 mai 1763, m. à Trieste, 25 décembre 1820.

L. S. au ministre de la Guerre (Alexandre Berthier); Paris, 11 prairial an IX (31 mai 1801), 2 p. in-4, tête imprimée et superbe vignette de Prud'hon gravée par Roger. — P. de Couché.

Intéressante lettre relative à une instruction pendante contre des Italiens. Curieux détails à ce sujet.

† 352 † MOREAU (Jean-Victor), un des plus grands capitaines de la Révolution, banni de France en 1804, n. à Morlaix, 11 août 1763, blessé à la bataille de Dresde par un boulet français le 27 août 1813, m. à Laun (Bohême), 2 septembre 1813.

P. A. S.; La Haye, 28 prairial an III (16 juin 1795), 1 p. 1/2 in-4, tête imprimée et superbe vignette de l'armée du Nord. (Coll. Boilly.) — P. de Bonneville.

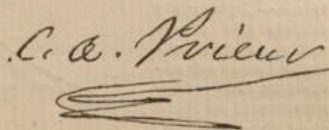
Instructions pour un membre du comité de santé de l'armée du Nord qui devra se rendre à La Haye pour conférer avec le citoyen Brougman, professeur de médecine à Leyde, relativement à l'installation des hôpitaux militaires.

Le Général en chef Moreau

✦ 353 ✦ **PRIEUR DUVERNOIS** (Claude-Antoine), officier du génie, député de la Côte-d'Or à l'Assemblée Législative et à la Convention, zélé collaborateur de Carnot, n. à Auxonne (Côte-d'Or), 2 décembre 1763, m. à Dijon, 11 août 1832. On lui doit la fondation de l'Ecole polytechnique et l'établissement du système décimal.

L. A. S., signée aussi par les conventionnels CARNOT et THURIOT DE LA ROSIÈRE, à Bouchotte (ministre de la Guerre); (Paris), 11 août (1793), 11 heures 1/2 du matin, 1/2 p. in-4. — P.

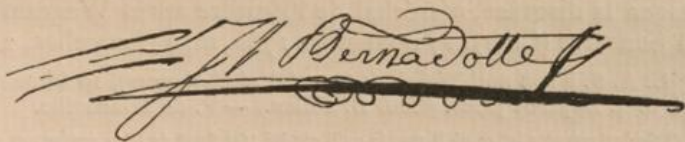
Ils l'invitent à lui faire savoir si le général Chancel est parti pour sa nouvelle destination, et à quelle heure. — Dans une note mise sur la lettre, Bouchotte répond qu'il a vu, à quatre heures du matin, le général Chancel qui attendait le citoyen Drouet, et qu'il lui a donné l'ordre de partir immédiatement. — (Le général Chancel, qui avait défendu Condé pendant quatre mois contre les Autrichiens, d'avril à juillet 1793, était envoyé à l'armée du Nord dont Houchard avait été nommé, la veille, général en chef. Il devait partir avec le conventionnel Drouet, si fameux par l'arrestation de Louis XVI à Varennes, et alors commissaire à l'armée du Nord. Tous deux partirent en effet pour le camp de Maubeuge et restèrent dans cette ville lorsqu'elle fut investie, le 29 septembre, par le prince de Cobourg. Drouet essaya de passer à travers les lignes ennemies et fut arrêté par les Autrichiens, qui l'enfermèrent dans la prison du Spielberg, d'où il ne sortit qu'en 1795 pour être échangé contre la fille de Louis XVI. Quant au général Hector Chancel, il fut, après la victoire de Wattignies et le déblocus de Maubeuge, qui eurent lieu le 16 octobre 1793, accusé d'avoir été la cause de l'inaction de la garnison, conduit à Paris, condamné à mort et exécuté le 6 mars 1794.)

C. A. Prieur


✦ 354 ✦ **BERNADOTTE** (Jean-Baptiste-Jules), célèbre général républicain, ministre de la Guerre en 1799, maréchal de l'Empire, puis roi de Suède, sous le nom de Charles-Jean XIV, n. à Pau, 26 janvier 1764, m. à Stockholm, 8 mai 1844.

L. A. S. à Talleyrand; Paris, 24 prairial an XI (13 juin 1803), 1 p. in-fol. — P. de Bonneville.

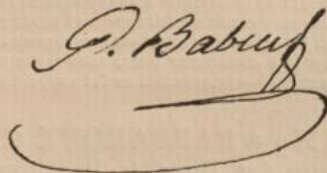
Importante lettre. Il lui envoie les lettres de créance et les instructions dépendantes de la légation des États-Unis. Il aurait désiré représenter la République auprès du gouvernement américain, et il s'est rendu à La Rochelle, où il a attendu quarante-cinq jours une frégate. Pendant ce temps, la guerre avec l'Angleterre a éclaté et il a offert au premier consul son épée et son sang pour la défense de l'Etat. « Cette démarche si naturelle m'a été dictée par mon devoir et par la délicatesse qui prescrit à tout militaire de se mettre à la disposition du gouvernement quand il faut combattre les ennemis de la patrie. Si vous avés la bonté d'en faire l'observation au premier consul, j'espère qu'il approuvera la conduite d'un soldat qui a quelque fois eu le bonheur d'être utile et dont les principes sont aussi purs que la sincérité de ses vœux pour la gloire et la prospérité du gouvernement. »

J. Bernadotte


✦ 355 ✦ **BABEUF** (François-Noël), dit GRACCHUS, un des plus fervents apôtres du socialisme, chef de la fameuse conspiration qui porte son nom, n. à Saint-Quentin, 1764, décapité à Vendôme le 27 mai 1797.

L. A. S. à sa femme (qui fut sa collaboratrice dévouée); 25 fructidor an IV (11 septembre 1796), 3/4 de p. in-8. Tachée d'eau. — P.

Lettre écrite de sa prison (il avait été arrêté au mois de mai précédent). Il s'étonne qu'elle n'ait pas encore reçu ses deux lettres d'hier et il fait des réclamations à la municipalité. « Je t'embrasse avec Emile (son fils). Répondez-moi aujourd'hui pour ne pas me laisser en inquiétude. »

F. Babeuf


✦ 356 ✦ **BASIRE** (Claude), député à l'Assemblée Législative et à la Convention, ardent montagnard, ami de Danton, n. à Dijon, 1764, décapité à Paris le 3 avril 1794.

P. S., signée aussi par BERNARD DE SAINTES, LOMONT, GOUPILLEAU DE MONTAIGU, INGRAND, MUSSET, DEPERET et BORDAS; Paris, 24 août an IV de la liberté (1792), 1/2 p. in-4 oblong, cachet. — P.

Pièce historique. Ordre au commandant de la gendarmerie nationale d'Epernay, qui a conduit M. et mademoiselle Cazotte à Paris, de les mener à l'Abbaye. — (Cazotte, emprisonné, n'échappa aux massacres de septembre que par le dévouement de sa fille, mais il fut réincarcéré, condamné à mort et exécuté le 25 septembre 1792.)

* 357 * **LEBON** (Joseph), oratorien, curé constitutionnel du Vernois, près de Beaune, et de Neuville, député du Pas-de-Calais à la Convention, fameux par sa mission à Arras, n. à Arras, 25 septembre 1765, décapité à Amiens le 18 octobre 1795.

L. A. S. au Comité de salut public, avec un post-scriptum de 16 lignes autographes signées de son collègue **DUQUESNOY** (député du Pas-de-Calais à la Convention, né en 1748, mort à Paris le 16 juin 1795); Arras, 17 nivôse an II (6 janvier 1794), 2 p. in-fol., cachet brisé. (Coll. Chambry.) — P.

Pièce des plus curieuses où il mande que la division existe entre les patriotes, et qu'il appelle, pour l'aider, son collègue **Duquesnoy**. Il est depuis trois mois en commission, et il voudrait revenir à Paris. « Cependant, l'ouvrage est très imparfait. Il faudrait visiter les campagnes, du moins par cantons. L'intrigue, le fanatisme l'exigent. Mandez-moi si vous voulez que j'entreprene cette mission; elle ne sera pas inutile et ne coûtera pas cher à la République, car je sais voyager à pied, à cheval et en voiture. Au surplus, les coquins, dont je fais confisquer les biens et la tête par les tribunaux, dédommageront amplement la patrie. » — **Duquesnoy** déclare que la présence de son collègue **Lebon** est nécessaire dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, « pour achever d'y détruire le fanatisme auquel il a porté des coups terribles et qu'il terrassera tout-à-fait, si vous le laissés à même de lui donner le dernier coup. »

Le Représentant du Peuple
Joseph Lebon

* 358 * **MACDONALD** (Étienne-Jacques-Joseph-Alexandre), célèbre général républicain, un des héros des guerres d'Italie, ami et lieutenant de Moreau, dont il partagea la disgrâce, maréchal de l'Empire après Wagram (1809) et duc de Tarente, n. à Sancerre (Cher), 17 novembre 1765, m. à Courcelles, 24 septembre 1840.

L. A. S. à son ami **Walville**; Grand-Pré (Ardennes), 10 frimaire an XIV (1 décembre 1805), 2 p. pl. in-4. Superbe pièce. (Coll. B. Fillon.) — P. de Bonneville.

Très intéressante lettre où il mande qu'il eût été très flatté de faire agréer ses services, mais qu'il est forcé d'admirer du fond des Ardennes les prodiges opérés en si peu de temps. « L'Empereur va réellement plus vite que la pensée et l'imagination. J'avois des cartes pour suivre les armées pendant plusieurs campagnes et voilà qu'on me les finit en six semaines... Le maréchal **Mortier** s'est trouvé, à peu de chose près, dans la même position que j'étois à Civita Castellana et la Trebbia. Il s'en est tiré plus glorieusement... » Il regrette son inaction, car « dès mon enfance jetté dans la carrière des armes, j'ai le chagrin de la terminer à une époque où l'étude, la raison et l'expérience pouvoit me faire mettre à profit un art que j'ai tant étudié. Ce qui adoucit pourtant mes regrets et me résigne à la fois, c'est une conscience pure, sans tache et à l'abri de tout reproche... » — (Macdonald ne fut rappelé au service qu'en 1809.)

J. de Walville

* 359 * **BARBAROUX** (Charles-Jean-Marie), avocat au barreau de Marseille, député des Bouches-du-Rhône à la Convention, ami de Vergniaud, un des chefs du parti girondin, n. à Marseille, 6 mars 1767, décapité à Bordeaux le 25 juin 1794.

L. A. S. aux administrateurs du département du Finistère, à Quimper; Paris, 22 avril 1793, 2 p. in-4. Superbe et rare pièce. (Coll. de Lescoët.) — P. de Bonneville.

Très remarquable lettre d'envoi de quelques exemplaires d'un de ses écrits (intitulé *De l'influence de la guerre maritime sur le commerce, de l'organisation des travaux publics*). Il les prie d'appuyer ses projets auprès de la Convention. « Les événements qui nous pressent ne doivent pas nous détourner de ces projets utiles. C'est un moyen de les conjurer que de donner des travaux aux malheureux. Les factions passeront, mais la République ne passera pas, et il sera glorieux pour nous d'avoir fondé sa prospérité au milieu des agitations de la guerre. »

les plus grandes facilités pour le service de l'État
en Comestibles et en Bois. Si les vus vous paroissent
bonnes veuillez bien les appuyer auprès de la
Assemblée nationale.

Les loix mêmes qui nous pressent ne doivent pas
nous détourner de ces projets utiles. C'est un
moyen de les conjurer que de donner des
travaux aux malheureux, les factions passent
mais la République ne passe pas; et il sera
glorieux pour nous d'avoir fondé sa
prosperité au milieu des agitations de la
guerre.

Je vous salue bien fraternellement.

Barbaroux
Député par le départ^{mt} de
Nantes du Rhône

† 360 † SAINT JUST (Louis-Antoine de), poète, député de l'Aisne à la Convention, membre du grand Comité de salut public, un des plus intimes amis de Robespierre, n. à Decize (Nièvre), 25 août 1767, décapité à Paris le 28 juillet 1794.

L. A. S. au notaire Garot, à Coucy; 9 mars 1791, 1 p. pl. in-4. (Coll. Chambry.) — P. de Bonneville.

Intéressante lettre relative à une affaire de lots et de ventes. « Je ne serais même pas fâché de la plaider, si cela était possible, mais je ne voudrais point essayer de difficulté. Je le pourrais, je crois, en qualité de défenseur officieux. Ma sœur Decaisne et les autres vous disent et à Madame mille choses... »

*Monsieur l'Honorable J. de la Roche
un si grand attachement à la liberté
de la sœur Decaisne et à Madame*

† 361 † HOCHÉ (Lazare), un des plus illustres généraux de la République, l'immortel pacificateur de la Vendée, n. à Montreuil, près de Versailles, 25 juin 1768, m. au camp de Wetzlar (Prusse Rhénane), 18 septembre 1797.

L. S. aux représentants du peuple à Nantes; Rennes, 10 ventôse an III (28 février 1795), 1 p. 1/2 in-4, tête imprimée avec la devise: *Pour qu'on nous obéisse, obéissons aux loix.* Magnifique pièce. (Coll. de Lescoët.) — P. de Bonneville.

Pièce historique. « Je vous fais passer, citoyens, copie d'une lettre que m'écrivent les chefs des chouans du département des Côtes-du-Nord. D'abord ils m'avaient demandé que je m'employasse pour faire mettre en liberté Cormatin, Thomas et Richard, leurs envoyés. Je leur répondis qu'ils étaient libres, que l'acte de pacification était signé des chefs de la Vendée et que, pour leur prouver la sincérité de ce que j'avançais, j'irais conférer avec eux, si je n'en étais empêché par la maladie, afin de hâter la paix générale. Je vais ordonner de suspendre dans le département des Côtes-du-Nord tout acte hostile et de borner le service à la surveillance des côtes et aux escortes des convois et voitures. Je ne puis faire rentrer dans les villes les détachements dont il est question dans la lettre sans votre approbation. Je regarde, d'ailleurs, cette mesure impolitique. Je joins ici ma réplique et leur envoie le passeport demandé. »

† 362 † HOCHÉ (Lazare).

L. A. S. à Lefebvre (le célèbre général); Bonn, 13 germinal an V (2 avril 1797), 1 p. in-4. — P.

Belle et noble lettre où il le remercie de ses avis. « Les avis que tu peux me donner, mon cher Lefebvre, seront toujours ceux que je suivrai le plus volontiers. Tu sais que ta franchise t'honore autant à mes yeux que ta valeur et tes talents; éclaires-moi donc sur les hommes que tu appelles des flatteurs, tu m'obligeras. Je ne puis en être entouré, puisque je n'ai que deux ou trois officiers autour de moi, Tu peux croire que ceux-ci sont bien choisis; quant aux autres, s'ils ne marchent pas droit, je saurai les y contraindre. Sois tranquille, tu auras des gamelles, des bidons et des souliers... »

† 363 † DESAIX DE VEYGOUX (Louis-Charles-Antoine), l'illustre général, un des héros de la campagne d'Egypte, n. au château d'Ayat, près de Riom (Puy-de-Dôme), 17 août 1768, tué à la bataille de Marengo le 14 juin 1800.

L. A. S. au général Lecourbe, à Hombourg; quartier-général de Schiltigheim (près de Strasbourg), 22 pluviôse an III (10 février 1795), 2 p. in-4, tête imprimée, belle vignette de l'armée de Rhin et Moselle et cachet. — P. de Bonneville.

Superbe lettre, écrite comme général en chef par intérim de l'armée de Rhin et Moselle. Il répond à une demande de congé que lui a adressée Lecourbe et lui expose les raisons qui le forcent à ne pas l'accorder. « J'ai reçu une quantité considérable de demande dans ce genre. Il parait bien dangereux de les accorder à tous ceux qui la désire. Le nombre des généraux étant peu nombreux, on se trouve bien embarrassé de faire les remplacements de ceux qui s'en vont. » En effet déjà huit généraux, dont Vandamme, Laroche, Duhem, Laboissière, Taponier, sont en congé. Il craint que le service ne souffre de cet état de choses, surtout que la campagne peut s'ouvrir plus tôt qu'on ne pense. « Vous voyez, mon général, qu'il y a bien des inconvénients à vous accorder votre demande. Les généraux qui aime bien leur pays et le serve bien sont rares. Ceux-là doivent tâcher de s'éloigner le moins de l'armée. Ils y sont toujours utile. J'écris au général Saint-Cyr que s'il peut se passer de vous quelque moment, qu'il vous autorise à vous rendre dans votre famille, mais je le prévient que je n'ai pas de général à lui envoyer pour vous remplacer. Vous ne pourrés vous absenter que peu de temps. Il n'y a pas loin jusque chez vous. Ainsi dans peu de temps vous pourrés vous y rendre et y arranger vos affaires. »

Desaix

Le
savage pour son voyage dans les
son abode par son 2^e voyage. Il y a par lui
phéque de son avis par son 2^e voyage son
for son y voir et y aller on s'effraye
je n'ai pas en son avis plus que tout et par son
son et plus allé par son

10^{me} MAI

Armée de
Rhin et Moselle.



Au Quartier General à Philibrun
Le 10 pluviôse An 3^{me} de la République Française

Le General en Chef, par intérêt
au Général de la 3^{me} brigade à coucher

J'ai reçu votre général la demande que vous
m'avez fait par congé pour aller visiter
cet affair pour le soin de votre famille position
à la place de l'été que vous pour en obtenir j'ai reçu
un quart de demi de la demande dans ce genre il
peut bien d'ailleurs de la corde à son cas que
le 10^{me} pour bien entendu de faire le emplacement
de ceux qui se sont en effet plusieurs fois
en congé. Après pour votre honneur la visite ^{juste}
théorie de la discipline ainsi que l'opinion ^{si possible} pour voyer
que est ce grand nombre et que véritable en la lettre



... tu m'obliges, je ne puis en être content
pour que je sois que deux ou trois aff. auteurs
de moi, tu pourrais que ceux-ci soient les

chaisi, pour les autres, l'id. m'arriver
pour dire, j'aurais lu j'en suis certain.
Suis tranquille te s'arr. de gauche, des
bidans de la Luchin. j'étais le premier
qu'il pourrais. mes deux divisions se sont
prises de ce dernier qui M. de Melle lui a fait
revenir de l'église tout à fait idem, bon
soit. Suis toujours franc avec tout le monde.

J. Hoche

Faint handwritten notes in the right margin, including the word 'moyen' and other illegible cursive text.

+ 364 + MARCEAU (François-Séverin DESGRAVIERS), un des plus sympathiques généraux de la République, n. à Chartres, 1 mars 1769, tué au défilé d'Altenkirchen le 20 septembre 1796.

P. S., avec deux mots autographes; Niort, 2 août 1793, 1 p. in-fol., tête imprimée et vignette représentant le bonnet phrygien. — P. de Bonneville.

Acquit de sept cent trente-trois livres six sous sept deniers pour ses appointements d'adjutant-général pendant un mois et demi.

Sauv' ayant
Marceau
adjut' gen'

+ 365 + MARCEAU (François-Séverin DESGRAVIERS).

P. A. S.; Trèves, 23 ventôse an IV (13 mars 1796), 1/2 p. in-fol., vignette, tête imprimée et cachet.

Certificat accordé au citoyen Richer, chef de brigade, qui a fait en homme d'honneur la campagne de l'an II comme commandant du vingt-sixième bataillon d'infanterie légère. — (Richer avait été capitaine en même temps que Marceau dans la légion germanique en 1792. — Cf. *Revue des documents historiques*, première série, t. III, p. 81.)

+ 366 + JOUBERT (Barthélemy-Catherine), célèbre général, un des héros de l'immortelle bataille de Rivoli, l'heureux conquérant du Piémont (1798), n. à Pont-de-Vaux (Ain), 14 avril 1769, tué à la bataille de Novi le 15 août 1799.

L. A. S. à Bonaparte; Vicence, 14 thermidor an III (1 août 1795), 3 p. in-fol., tête imprimée et vignette de l'armée d'Italie. Superbe pièce. — P. de Bonneville.

Document historique où il demande que le chef d'escadron Rouvillois reste au cinquième régiment de dragons. Les gouvernements de terre ferme ont envoyé deux députés à Bassano pour faire les démarches nécessaires à leur réunion avec la République cisalpine. « Le pays est tranquille. Je fais le désarmement le plus complet. C'est Augereau qui l'a fait d'abord et l'on a abusé de sa complaisance. Les armes seront toutes envoyées sous peu à Portolegnago. » — En tête se trouve cette apostille signée par Bonaparte: « Renvoyé à l'état-major pour autoriser cet officier à rester dans le cinquième régiment. »

Jubert et Augereau
Joubert

+ 367 + VERTEUIL, commandant des armées catholiques et royales en Vendée.

P. S.; camp de Chantonnay, 11 juin 1793, an I du règne de Louis XVII, 1 p. in-4. (*Coll. B. Fillon*.)

Très curieux document. C'est un passeport délivré à un prisonnier de guerre, renvoyé à Bordeaux, après avoir eu les cheveux coupés et après avoir promis de ne jamais reprendre les armes contre sa Majesté Louis XVII.

+ 368 + BONAPARTE (Napoléon), un des plus grands capitaines de la Révolution, premier consul de la République et empereur des Français sous le nom de Napoléon I, n. à Ajaccio, 15 août 1769, m. dans l'île de Sainte-Hélène, 5 mai 1821.

P. S., apostillée et signée aussi par les généraux DUVIGNAU et VACHOT (alors employés à l'armée de l'intérieur); Paris, 28 vendémiaire an IV (20 octobre 1795), 1 p. in-4. — P. de Bonneville.

Intéressant document, signé *Buonaparte*, comme général en second de l'armée de l'intérieur (dont Barras était le commandant en chef). Il certifie que le citoyen Chambon, sous-lieutenant au onzième régiment de husards, en convalescence à Paris, s'est rendu en armes auprès de la Convention nationale dans les journées des 12, 13 et 14 vendémiaire, et qu'il ne l'a point quittée tant qu'a duré le danger de la représentation nationale.

Buonaparte

+ PASSEPORT SIGNÉ PAR VERTEUIL +



PASSEPORT.

Nous commandants des armées catholiques & royales
avons accordé le présent passeport à *un nommé*
Arnaud Claver employé de son Roy.
de *Bordeaux* prisonnier
de guerre renvoyé, après avoir eu les cheveux coupés,
audit lieu de *Bordeaux* — — —
le — *quel* — à — *promis & juré sur son*
honneur & serment de ne jamais reprendre & porter
les armes contre sa Maiesté très chrétienne Louis dix-
sept, qu'il — *reconnoi* — pour unique &
légitime souverain, ni contre la religion catholi-
que apostolique & romaine — — —
donné à *un camp de Saint-Antoine* — — —
— — — ce *vingt* du mois
de juin 1793. l'an 1.^{er} du regne de Louis XVII.

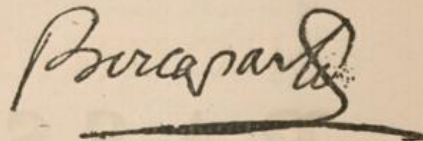
+

Numéro 367

+ 369 + BONAPARTE (Napoléon).

L. S., écrite par BOURRIENNE, à Bernardin de Saint-Pierre, l'illustre auteur de *Paul et Virginie*; Paris, 23 frimaire an VI (13 décembre 1797), 1/2 p. in-4. (Coll. Lajarriette et Dubrunfaut.)

Très curieuse lettre, écrite alors qu'il était rentré d'Italie depuis trois jours à Paris après la conclusion du traité de Campo-Formio. En voici le texte: « Je reçois à l'instant un exemplaire de vos ouvrages. Je vous remercie de la belle lettre qui les accompagne. Votre plume est un pinceau. Il manque à la *Chaumière indienne* une troisième sœur. Vous vous donnerez par là le tems de finir votre grand ouvrage en satisfaisant l'impatience du public » — (Il s'agit sans doute des *Harmonies de la nature* qui ne furent publiées qu'en 1815.)



+ 370 + TALLIEN (Jean-Lambert), député de Seine-et-Oise à la Convention, fameux par sa mission à Bordeaux en septembre 1793, un des principaux agents de la chute de Robespierre, n. à Paris, 1769, m. dans la même ville, 16 novembre 1820

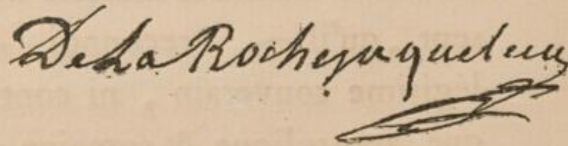
L. A. S. à M. C..., un des rédacteurs du *Journal de Paris*; (Paris) 30 avril 1814, 4 p. in-4. Superbe pièce. (Coll. Chambray.) — P. de Bonneville.

Lettre fort curieuse où il relève les erreurs grossières commises par l'écrivain royaliste Gallais, dans sa prétendue histoire du 18 brumaire, touchant l'expédition d'Egypte (à laquelle Tallien avait pris part comme savant). Il déclare fausse l'histoire de la mort de 60,000 habitants du Caire pendant la sédition qui eut lieu dans cette ville peu de temps après l'arrivée des Français. « Cette ville du Caire, que vous représentez comme dépeuplée, fut toujours le quartier général de l'armée française. Des larmes y coulaient de tous les yeux lorsque le brave, le magnanime Kleber y périt sous le fer d'un fanatique, et, de l'aveu même de M. de Chateaubriand, on y regrette ceux que vous dépeignez comme des vainqueurs féroces. » Il se réserve le droit de publier plus tard l'histoire de l'expédition d'Egypte et de prouver qu'elle avait un autre but que celui de donner des notions sur le zodiaque de Denderah et de faire passer sous les yeux des Parisiens un escadron de Mameluks. Il n'est pas un partisan fanatique de Napoléon, qui l'a persécuté pendant dix ans, mais il se reprocherait éternellement d'unir sa voix à celle d'hommes qui, comblés de ses bienfaits, croient aujourd'hui faire oublier leur bassesse en l'accablant d'injures.

+ 371 + LA ROCHEJAQUELEIN (Henri DU VERGIER, comte de), un des plus célèbres chefs des armées vendéennes, dont il fut généralissime, n. au château de la Durbelière (Poitou), 3 août 1772, tué près de Nouaillé (Vendée) le 4 mars 1794.

P. S.; Fontenay, 27 mai 1793, 1/2 p. in-8 oblong. Très rare. — P.

Passeport accordé à Jeanbourdain, du département de la Vienne, prisonnier à Fontenay, lequel a juré de ne jamais prendre les armes contre Sa Majesté très chrétienne Louis dix-sept ni contre la religion catholique, apostolique et romaine.



✻

FIN DE LA

TROISIÈME SÉRIE

✻